

LES 10 JOURS WESTERN DE DOLBEAU
DU 15 AU 24 JUILLET 1977

LUNDI, 18 JUILLET 1977
"JOURNÉE DES JEUNES"
10h: Début des activités des jeunes (1).
13h à 18h: Exposition culturelle. Exposition canine. Animation à la cabane Labatt (2).
19h: Concours populaire (1D).
20h30: Super Bingo (1A).

A Dolbeau

Plus de 30,000 personnes à la grande parade western

par Laurent Tremblay

Dolbeau — Toute la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'est donnée rendez-vous, hier après-midi, à Dolbeau, pour assister à

que 64 unités ainsi qu'une centaine de chevaux venant de différents ranchs ont défilé sur un parcours de deux milles. Ce n'est que quelques minutes après l'arrivée des derniers chars à la place

rale du cinquantenaire de les représenter sur un immense char que l'on a pu applaudir hier après-midi. Cette chorale de 40 voix sous la direction de Mme Collette Boulart exécuta des chants

du bleu, gourgane, Six heures d'Alexis le Trotteur, Chevalier d'eau, s'étaient joints la diligence du Carnaval de Québec et celui du carnaval-souvenir de Chicoutimi où l'on remarquait un entrain ex-

également les chars représentant le camping Saint-Louis de Mistassini et Chute-à-l'ours de Normandin.

Dix gardes paroissiales participaient à cette parade: Saint-Félicien, La Doré, Roberval, Anse Saint-Jean, Jonquières, Normandin, Saint-Gédéon, Notre-Dame-D'Hébertville, Desbiens et Mistassini.

Quant aux corps de tambours et clairons, on en dénombrait sept: Offensive Lion de Jonquières, Majorités des Neiges de Chibougamau, Cascades Kiwanis de La Baie, Chapdelaine de Dolbeau, Marinières de La Malbaie, Métropolitain de Chicoutimi et Eclairs de Québec. Soulignons que ces quatre derniers corps donnaient un intéressant spectacle de chorégraphie la veille à l'aréna et sur le terrain de baseball devant plus de 1,500 personnes.

Enfin, comme il se doit, les autorités civiles et de l'organisation des dix jours western prenaient place dans différentes calèches tirées par des chevaux, alors qu'une douzaine de maires étaient dans le train western.

"Pour une parade, c'en est toute une" devait déclarer un visiteur qui affirmait ne pas avoir manqué une parade depuis la fondation de ces "Dix jours". Il considérait de plus que l'assistance était encore plus nombreuses que l'an dernier.

Messe western

C'est devant plus d'un millier de personnes que l'abbé Paul-Eugène Marotte, curé de Ste-Thérèse-d'Avila, a célébré la messe en plein air en avant de l'église, alors que M. et Mme Roland Boulanger agissaient comme servant de messe.

"Personne n'a le droit d'être contre la Fête, devait mentionner l'abbé Marotte dans son homélie. La parole de Dieu est toujours d'actualité et on est tous des candidats élus pour cette grande fête du ciel".

Après avoir félicité le président et son équipe formidable qui ont tout mis en œuvre pour faire une réussite de cet événement, l'abbé Marotte a souhaité que ces "Dix jours" soient l'occasion de se rapprocher davantage et de fraterniser, soulignant que c'était à chacun de faire la qualité et la beauté de la fête.



DILIGENCE — Le passage de la vieille diligence.

cette grande parade western dont les plus conservateurs estiment qu'il y avait quelque 30,000 personnes.

C'est sous un ciel radieux et une température chaude que les quel-

western qu'il tomba une bonne ondée.

En cette année du 50e anniversaire de fondation de la ville de Dolbeau, le comité d'organisation des fêtes avait demandé à la cho-

populaires tout au long du parcours et que la foule reprenait par la suite.

Aux chars représentant les différentes festivités qui ont eu lieu au Lac-Saint-Jean, comme le Festival

ceptionnel. La Commission scolaire de Dolbeau avait également un magnifique char représentant l'école, celui du village de Normandin indiquait le 100e anniversaire pour 1978 et l'on y comptait



EQUILIBRE — Habileté et maîtrise de soi, deux qualités de première force lors de la deuxième tranche de la Coupe du Québec à St-David-de-Falardeau. Louis-René Bélanger sait mettre ces deux atouts de son côté. Voir texte en page B 1.



EXERCICES — Le nageur John Kinsella doit ses succès à sa remarquable condition physique. Il l'a d'ailleurs encore prouvé aux compétitions de La Tuque. Voir texte en page B 1.

EN BREF

Projet de loi 101 et l'UN

L'Union nationale propose maintenant une version corrigée du projet de loi 101 traitant de la question linguistique. Réuni hier dans les Cantons de l'Est, le caucus s'est mis d'accord sur une nouvelle version du projet de loi qu'il compte bientôt présenter à l'opinion publique. En page A 7

Ajournement de la session

Les législateurs fédéraux s'en vont pour trois mois à leurs résidences d'été pendant que René Lévesque continue de préparer un référendum dont l'issue pourrait être la sortie du Québec de la Confédération. En page A 9

Jésuites téméraires

Cinquante Jésuites menacés de mort par une organisation terroriste d'extrême-droite du Salvador ont fait savoir qu'ils resteront dans ce pays. En page B 11



Giulio Andreotti

Priorités d'Andreotti

Le nouveau gouvernement minoritaire italien de M. Giulio Andreotti va s'atteler à la tâche prioritaire qu'il s'est donnée: le maintien de l'ordre et la répression du terrorisme. En page B 12

SPORTS

Spectacle

Les as du Volant québécois donnent une démonstration de leur savoir-faire à l'autodrome de St-Félicien. En page B 2

Retour

Les Expos de Montréal infligent un revers de 8-7 aux Cards de St. Louis, grâce à une poussée de cinq points à la neuvième manche. En page B 3

SOMMAIRE

- Arts et spectacles A 10-A11
- Annonces classées B 9
- Bandes dessinées B 8
- Bridge B 10
- Cinéma A 11
- Décès B 11
- Horoscope B 11
- Mots croisés B 11
- Mots mystères A 10
- Patron B 10
- Sports B 1 à B 6
- Télévision A 10

PERFECTA 6/36
GROS LOT \$649,000
App. vend.

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
1	3	8	9	15	16
6 SUR 6	0	\$539,669.20	NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT A US SUR 6 +		
5 SUR 6	106	\$1,112.80	22		
4 SUR 6	4686	\$69.90	\$1,365,275.00		
5 SUR 6 +	1	\$78,639.80			

Mini-loto

TIRAGE: 716
VENDREDI 15 Juillet 77

NO.	SÉRIE	NUMÉRO	PRIX	NO. DE TICKETS	PRIX
1 ^{er}	5	45775	\$50,000	140	\$1,000
2 ^e	25	93364	\$50,000		
3 ^e	24	17658	\$50,000		
4 ^e	14	48813	\$50,000	12816	\$25

LOTOMATIQUE

MINI 100 000 12 77 36

SUPER 100 000 12 77 36

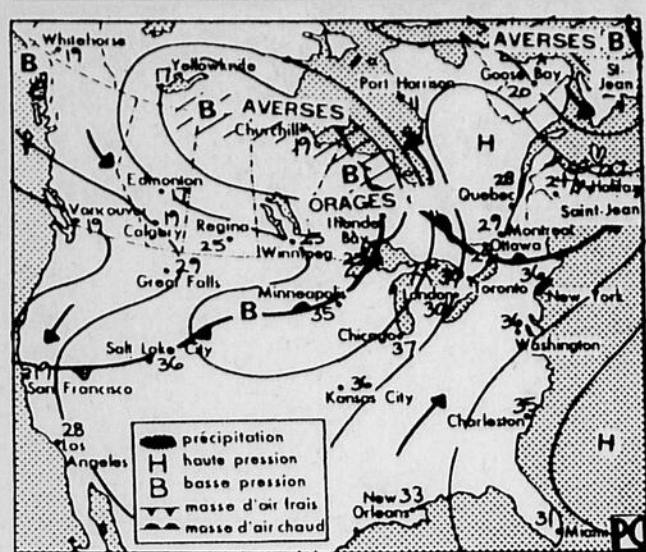
ADRESSE: _____

VILLE: _____

PROVINCE: _____

CODE POSTAL: _____

MÉTÉO



PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec émises par Environnement Canada pour lundi avec un aperçu pour mardi.

Abitibi, Pontiac et Témiscamingue: ensoleillé. Maximum, près de 25. Aperçu pour mardi: nuageux avec averses et orages dispersés.

Chibougamau et Haute-Mauricie: ensoleillé. Maximum, près de 25. Aperçu pour mardi: nuageux avec averses et orages dispersés.

Saguenay-Lac-Saint-Jean: ensoleillé. Maximum, 25 à 27. Aperçu pour mardi: ennuagement en après-midi suivi d'averses et d'orages dispersés.

Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est: ensoleillé. Maximum, 28. Aperçu pour mardi: beau et chaud.

Outaouais, Montréal et Laurentides: ensoleillé. Maximum, 27 à 29. Aperçu pour mardi: beau et chaud.

Baie-Comeau: ensoleillé. Maximum, 22 à 24. Aperçu pour mardi: beau. Ennuagement en fin de journée suivi d'averses.

Sept-Îles: passages nuageux en matinée, devenant ensoleillé en après-midi. Maximum, 22 à 24. Aperçu pour mardi: beau.

Rimouski: ensoleillé. Maximum, 22 à 24. Aperçu pour mardi: beau.

Gaspésie: passages nuageux en matinée, devenant ensoleillé en après-midi. Maximum, 22 à 24. Aperçu pour mardi: beau et chaud.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures de dimanche.

	Min.	Max.
Vancouver	12	19
Edmonton	11	21
Calgary	14	23
Regina	15	29
Winnipeg	12	31
Toronto	21	30
Kingston	21	29
Ottawa	20	32
Montréal	21	30
Québec	16	30
Fredericton	16	32
Moncton	14	—
Halifax	14	23
Charlottetown	16	29
St-Jean, T.-N.	15	27
Chicago	22	34
Detroit	20	34
Buffalo	22	30
Albany	21	31
Boston	21	31
New York	23	35
Washington	24	35
Tampa	24	28
Miami	24	31
Nouvelle-Orléans	22	34

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 03h35 (3m.0) et basse à 10h05 (4m). Elle sera à nouveau haute à 16h00 (2m.3) et basse à 21h55 (5m).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 04h50 (5m.5) et basse à 11h00 (5m). Elle sera à nouveau haute à 17h00 (4m.9) et basse à 23h05 (7m).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 04h50 (5m.0) et basse à 12h15 (5m). Elle sera à nouveau haute à 17h15 (4m.3) et basse à 00h20 (7m).

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par

LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tél. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Claude COTE

Alma et les environs: 662-7829
St-Félicien et les environs: la circulation: 679-3832
Sans frais interurbains: Abonnement et Service à domicile: 545-4654
Petites annonces classées: 545-4895

Chef de pupitre: Charles-J. GALVIN
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY
Directeur mise en marche à la circulation: Jean BELAND
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse, Associated Press et Reuter et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe (no 3213)

Danger écarté Glissement de terrain

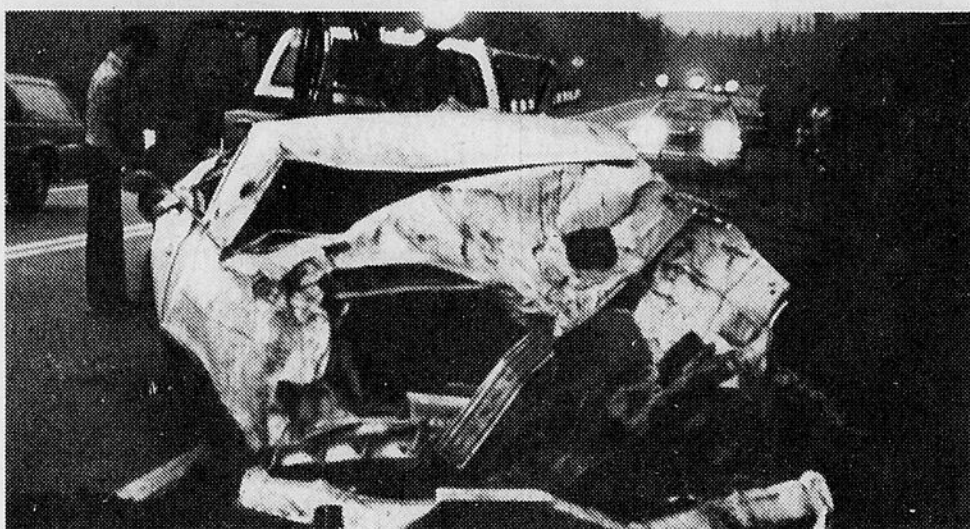
SAINT-FÉLICIEN — Au lieu d'un autre glissement de terrain, ni fissure ou signes particuliers n'ont été enregistrés durant la fin de semaine dans le secteur de la station Aigle d'Or, située en bordure de la rivière Ashuapmouchouan, lequel a été le lieu d'un important affaissement du sol la semaine dernière.

Tel est le commentaire émis hier par M. Claude Hébert, technicien du Laboratoire Sol et Béton de Chicoutimi, qui, avec l'aide d'un ingénieur et de deux forumeurs, effectuent depuis samedi matin des sondages en vue d'obtenir des échantillons du sol. Précisons que les services du Laboratoire Sol et Béton ont été retenus par la firme Aigle d'Or. Bien qu'il soit trop tôt pour se prononcer sur les causes de l'éboulement, M. Hébert a indiqué qu'il fallait creuser plus de 40 pieds avant d'atteindre le roc, le sol étant de nature argileuse. Mais ce seront les analyses dans les laboratoires des échantillons que l'on a prélevés qui pourront réellement déterminer la nature et la résistance du sol de même que les conditions lors du glissement de terrain.

La possibilité qu'une nappe d'eau souterraine soit à l'origine de l'affaissement du sol comme on l'a mentionné, est difficilement acceptable, toujours

selon M. Claude Hébert, qui a poursuivi en précisant que l'argileuse liquéfiée au contact de l'eau. Mais la présence d'une couche de sable fait former un tapis qui permet à l'argile liquide de se déplacer et les pluies torrentielles de la semaine dernière n'ont pu que favoriser un tel phénomène.

Rappelons que le boulevard Sacré-Coeur est toujours fermé à la circulation sur une distance de plus de 1,000 pieds et que le propriétaire de la station d'essence, M. Gérard Gonthier, a enlevé les pompes et qu'il projette de déménager la bâtisse dont l'un des coins surplombe le lieu du glissement de terrain.



TONNEAU — L'automobile conduite par M. Stéphane Gauthier a fait un tonneau, hier soir, à cinq milles de Sainte-Rose-du-Nord, en direction de Tadoussac, et le conducteur qui était seul dans son véhicule moteur a été grièvement blessé. L'automobile est une perte complète.

Week-end Trois morts tragiques

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Trois morts tragiques ont assombri la fin de semaine, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, alors qu'une dame a été blessée mortellement à Saint-Léon, et que deux personnes ont péri par noyage, soit Eric Brassard, 5 ans, et M. Tom Henry, 53 ans.

Mme Marguerite Côté, 41 ans, a perdu la vie tragiquement, dimanche, quand elle fut heurtée alors qu'elle circulait à pied, dans le vil-

lage de Saint-Léon, vers 0h45.

Blessée grièvement, Mme Côté a été transportée à l'Hôpital de Chicoutimi où elle expirait tôt dimanche matin.

L'agent Louis Belleau enquête sur cet accident.

Au lac Joly

Le jeune Eric Savard, 5 ans, fils de M. et Mme Jean-Eudes Savard, de la Côte Réserve, Chicoutimi, s'est noyé, hier après-midi, dans les eaux du lac Joly, non loin de Saint-Honoré.

L'enfant était à se baigner avec quatre autres jeunes de son âge quand il a plongé à pic.

Il a été rapidement sorti des eaux de la rivière Joly mais les efforts des agents Michel Larouche et Claude Bedard, de la S.Q. pour le ramener, se sont avérés vains.



MISS UNIVER — Janelle Commissiong, âgée de 24 ans, a été élue en fin de semaine Miss Univer 1977. C'est la première fois que le jury couronne une jeune fille de couleur depuis 26 ans qu'existe le concours de beauté.

Cie Zeller's Moratoire de quatre jours

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — La compagnie Zeller's a demandé un moratoire de quatre jours et devrait reprendre la ronde des négociations jeudi, avec les négociateurs du Syndicat de ses 125 employés des magasins de Chicoutimi et d'Alma. Les deux parties ont le droit de grève ou de lock-out depuis samedi soir, minuit.

Après deux jours d'intenses négociations, les deux

parties se sont séparées vers 17h30, samedi, non sans que la partie syndicale ait déposé de nouvelles offres salariales.

Le principal négociateur syndical dans le dossier, M. Jean-Paul Lapointe, de la Fédération de commerce CSN a déclaré que le principal point en litige demeurerait la semaine de travail garantie et que la durée de la convention était aussi un point crucial de discussion.

Par ailleurs, la partie patronale a fait savoir qu'elle avait mal compris certaines demandes syndicales et qu'elle se présenterait à la table des négociations mieux préparée, jeudi prochain.

Les négociations ont eu lieu en présence du conciliateur du ministère du Travail, M. François Guérin.

Gagnon & Frères

Les négociations ont repris, hier après-midi, dans le but de mettre fin au conflit qui dure depuis six mois, à la Scierie Gagnon & Frères, de Roberval.

Au moment de mettre sous presse, hier soir, il avait été impossible d'obtenir de résultats sur les négociations en présence du conciliateur du ministère du Travail.

Dans les milieux syndicaux, cependant, on était optimiste sur le règlement éventuel de ce conflit.

LE QUOTIDIEN

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur au Saguenay-Lac-Saint-Jean

\$1 10 par semaine
Prix dans les dépôts \$0 25 la copie

PAR LA POSTE

Sag-Lac-St-Jean-Côte-Nord
6 mois \$35 00 1 an \$65 00
Autres régions au Canada
6 mois \$45 00 1 an \$80 00

Pays étrangers
6 mois \$65 00 1 an \$125 00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

Maison Eugène Allard Retour au travail

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Les employés de la maison Eugène Allard, de Jonquières, ont ratifié, hier, la signature du protocole d'entente signé, dans la nuit de samedi à dimanche, entre les parties syndicale et patronale.

Les 15 employés de la maison Eugène Allard, en grève depuis deux mois, devraient retourner au travail au milieu de la semaine, après une longue négociation qui a entraîné un conflit.

Le négociateur syndical, M. Jean-Paul Lapointe, a révélé que l'augmentation de salaire, sur une période de 22 mois, se situait entre \$71 et \$99.

Référendum Sondage scientifique

MONTREAL (PC) — A l'occasion du référendum, le Parti québécois pourrait obtenir la majorité des votes en faveur de la souveraineté-association, s'il prenait la précaution de garantir à la population du Québec une association économique certaine avec le reste du Canada.

En revanche, devant un choix brutal pour l'indépendance par rapport au fédéralisme actuel, plus de 66 pour cent des électeurs rejeteraient l'indépendance du Québec.

Telles sont les deux principales conclusions qui découlent d'une étude sur l'opinion publique réalisée pour le compte du quotidien Le Devoir par la firme Pagé, Roy et Associés par suite d'un sondage scientifique dans la circonscription électorale de Saint-Jean.

Le sondage démontre en plus que la principale préoccupation de l'électorat à l'heure actuelle est relative aux questions économiques.

Le comté de Saint-Jean a été choisi par les auteurs de l'enquête parce qu'il a toujours été un "baromètre" valable de l'opinion publique des Québécois, les électeurs de Saint-Jean ayant toujours voté pour le parti qui formait le gouvernement sauf une fois en 1939.

Au surplus la proportion des tendances exprimées par les électeurs de ce comté a toujours reflété dans une proportion de plus de 95 pour cent les tendances du vote à la grandeur de la province.

MM. Pagé et Roy, deux professeurs spécialisés dans les sondages scientifiques et les méthodes quantitatives et qui viennent de mettre sur pieds leur bureau d'études ont remis au Devoir les résultats de leur sondage auprès d'un échantillon de 635 personnes. Leurs résultats comportent une marge d'erreur scientifique de 4 p.c.

D'après les questions posées ils ont pu établir que 47.9 p.c. contre 30.7 p.c. des répondants se prononceraient en faveur de la souveraineté-association lorsqu'on supposait l'association économique avec le reste du Canada comme un fait acquis. En faisant l'extrapolation des indices ils arrivent à conclure que 60 p.c. des gens répondraient oui à la question suivante: "Supposons qu'un Québec indépendant puisse entretenir des liens économiques avec le Canada, alors, dans un référendum, voteriez-vous pour l'option d'un Québec souverain économiquement associé avec le Canada?"

Les auteurs découvrent que parmi ces gens favorables à une telle association il se trouve des fédéralistes car lorsque la question porte sur plusieurs choix l'option souverainiste est beaucoup moins favorisée.

Ainsi à la question: "Quel type de lien jugez-vous souhaitable entre le Québec et le Canada", la réponse est la suivante: 1. Un fédéralisme plus centralisé-18.5 p.c.; 2. le statuo-quo-13.6 p.c.; 3. un fédéralisme plus décentralisé-33.8 p.c.; 4. le statut particulier pour le Québec-5.2 p.c.; 5. la souveraineté-association-8.4 p.c.; 6. l'indépendance-8.7 p.c. Plus de 12 p.c. refusent de répondre ou ne savent pas.

Mais les trois premiers choix rallient 66 p.c. des répondants en faveur d'options fédéralistes.

Lorsque la question ne laisse que le choix en-

tre le statuo quo et l'indépendance les réponses confirment cette proportion de fédéralistes.

Ainsi: "Si dans un éventuel référendum on vous proposait de couper tous les liens constitutionnels entre le Québec et le Canada afin de faire du Québec un pays indépendant, voteriez-vous pour ou contre?"

Réponses: pour 17.3 p.c., contre 63.2 p.c. et environ 20 p.c. refusent de répondre ou disent ne pas savoir.

Fédéralisme

On voit que lorsque toutes les options possibles sont proposées la majorité des voix favorise le fédéralisme et les répondants préconisent un fédéralisme plus décentralisé. Lorsqu'il n'ont qu'un choix entre les deux extrêmes ils disent non à l'indépendance dans une proportion de deux tiers mais lorsqu'on leur propose la souveraineté-association avec lien économique pré-supposé ils optent majoritairement pour cette option plutôt que pour le statuo quo.

Les auteurs de l'étude estiment que la conception de la souveraineté-association est mal comprise des gens. Ils notent par exemple la moitié de ceux qui favorisent le fédéralisme décentralisé lorsqu'ils ont toutes les options devient favorable à la souveraineté-association lorsqu'il est question de la viabilité d'un Québec politiquement souverain. D'autre part, il semble que le gouvernement fédéral pourra faire échec au mouvement souverainiste s'il réussit tout en donnant aux Québécois l'assurance d'une sécurité et d'un épanouissement culturel à l'intérieur du Canada à améliorer la situation économique du Québec et à convaincre les gens qu'il en est le principal responsable."

50 p. c. des gens qui choisissent le fédéralisme décentralisé lorsqu'ils ont toutes les options optent pour la souveraineté association lorsqu'ils n'ont que ce seul choix. Il apparaît dès lors évident, poursuivent-ils, que la question pose le choix entre le statuo quo et la souveraineté-association avec lien économique réussit à séduire une partie de ceux qui désirent demeurer dans la Confédération tout en obtenant une plus grande autonomie provinciale. Cette constatation permet de conclure, écrivent les auteurs que dans un éventuel référendum "des liens économiques" avec le reste du Canada pourrait convaincre un nombre fort imposant de fédéralistes "pas convaincus".

MM. Pagé et Roy, en ayant établi que la préoccupation principale des répondants est l'économie comme en fait foi l'une de leurs questions préalables, écrivent: "Il semble donc juste de dire que, d'une part, le concept de "souveraineté-association" n'est pas très bien compris de la très grande majorité des gens, du moins des fédéralistes qui optent pour cette option à la toute dernière question et d'une partie des répondants qui "ne savent pas". Ces gens peuvent très bien opter pour la souveraineté si on leur propose un Québec souverain économiquement associé avec le reste du Canada donc si on leur suggère la possibilité d'une saine économie.

Les auteurs concluent: "Ceci laisse croire que le résultat du référendum dépendra largement de l'habileté du gouvernement Québécois de pouvoir convaincre la population de la viabilité d'un Québec politiquement souverain. D'autre part, il semble que le gouvernement fédéral pourra faire échec au mouvement souverainiste s'il réussit tout en donnant aux Québécois l'assurance d'une sécurité et d'un épanouissement culturel à l'intérieur du Canada à améliorer la situation économique du Québec et à convaincre les gens qu'il en est le principal responsable."

Prenez la route vers l'aventure

Express

Choix de roulettes motorisées à prix imbattables

Champlain

Nous sommes les pionniers de la roulotte motorisée! Laissez-nous vous aider à passer un été de plaisir et de gaieté avec votre famille.

Centre des roulettes motorisées Enr.
2749, boul. Talbot, Chicoutimi, Qué.
Tél.: 545-1484



LA PARADE — Trente mille personnes longeant les trottoirs et tous les lieux d'observations, le long du parcours de la parade monstre, hier après-midi, dans

l'une des plus spectaculaires manifestations du Festival Western.



A LA MESSE — Une foule imposante assistait à la messe, hier matin, célébrée par le curé sur le parvis de

l'église. Dans son homélie, monsieur le curé déclare qu'il appartient à chacun d'apporter sa joie à la fête.

Au Festival Western

Journée des forestiers modernes

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — Plusieurs centaines de specta-

teurs ont assisté, samedi, au chantier western dans le cadre de la journée de la forêt qui s'est terminée

avec la démonstration d'arrosage aérien d'un CL-215.

La lourde machinerie nécessaire avait été transportée sur ce site par les compagnies participantes: Domtar, Murdock-Domtar, Laberge et Laberge de Donohue de Saint-Félicien.

Les professionnels de la scie mécanique ont su démontrer leur habileté en abattant avec précision cette centaine d'arbres de cette mini-forêt que l'on avait érigée pour la circonstance.

Il faut ajouter que tout était réglementé par l'abattage ainsi que le débusquage et l'empiilage. Les juges étaient MM. Louis-Albert Duguay, secrétaire du syndicat forestier (FTFQ), Roland Veilleux, régisseur de l'unité de gestion Péribonka ouest à Mistassini et Léon-Maurice Boivin, coordonnateur de l'Association de sécurité Saguenay-Lac-Saint-Jean.

M. André Thériault, surintendant général des opérations forestières de Donohue Saint-Félicien, agissait comme coordonnateur de cette journée.

L'équipe de la société forestière Domtar s'est méritée la palme pour la deuxième année consécutive. Elle était composée de MM. Christian Bouchard et Joseph-Arthur Bouchard. Les autres équipes qui se classèrent sont: Murdock, division Girardville: MM. Jocelyn Lapointe et Charles-Henri Tanguay; Laberge et Laberge; MM. Alain Grenier et Gérald Simard; Donohue Saint-Félicien, division de Chibougamau: MM. Denis Michaud et Normand Minier.

La direction des Dix Jours westerns a remis des trophées aux gagnants ainsi que des répliques et souvenirs aux participants.

Soulignons que l'assistance fut à même d'avoir une démonstration de l'opération de chargeur Prentice sur le camion géant Pacific ainsi qu'un transfert de billes de bois du camion Pacific par le chargeur Prentice sur un camion international et remorque "Rodeck".

La compagnie Tracto Inc. apportait également sa participation et fit une démonstration de la machine abatteuse ébrancheuse (récolteur) John Deere J.D. 743.

En plus des détails inhérents à cette machine, on ajoutait cette information dans le programme



JOURNÉE DE LA FORÊT — Les forestiers ont démontré leur savoir-faire lors de la journée de la forêt à l'abattage et le débusquage. Quatre compagnies forestières ont participé à ce concours.



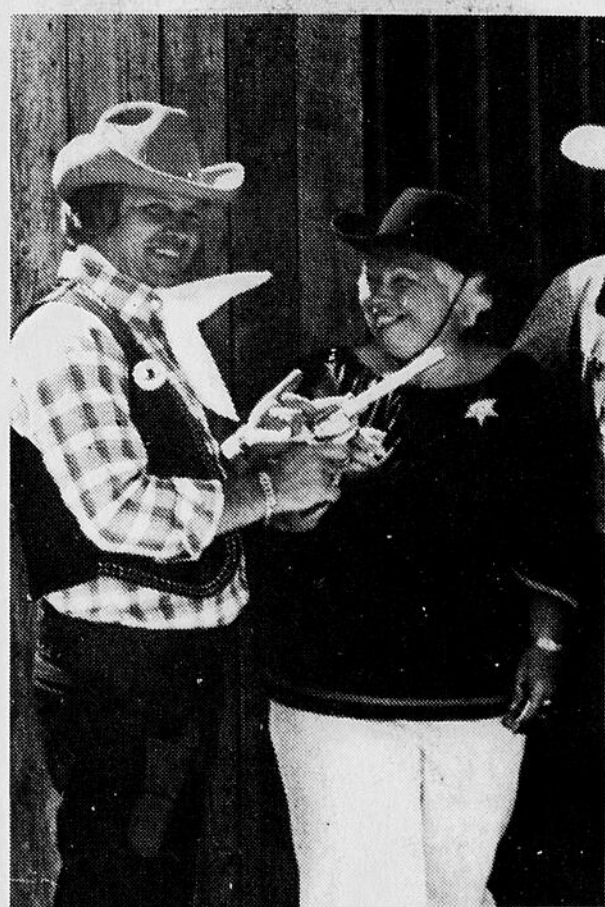
OFFICIELS — Le maire Suzanne Niquet et le président Roland Boulanger des Dix Jours Western prenaient

part à la parade dans ce quatre roues ancien à traction animale.

Trente shérifs assistent le marshall au Festival

DOLBEAU — "Il y aura une trentaine de shérifs pour la durée du Festival Western."

Telle est la nouvelle formule mise de l'avant cette année par le nouveau marshall, M. Claude Carrier.



SHERIFS — Bien malin qui pourra s'aventurer sur la place western et même au centre-ville sans avoir son chapeau. L'équipe de shérifs du Marshall Claude Carrier est déjà à l'oeuvre et on y compte plusieurs "victimes". Cette photo nous montre M. Claude Carrier indiquant à Mme Suzanne Niquet, maire de Dolbeau, le pistolet qu'elle devra avoir lorsqu'elle sera shériff jeudi prochain.

Dans une entrevue qu'il accordait au Quotidien, M. Carrier a indiqué qu'il devenait de plus en plus rare de trouver une personne qui pourrait devenir shérif durant les dix jours comme cela s'est produit avec MM. Alain Caron et Yvon Peron.

Le marshall précise qu'en nommant un shérif responsable chaque jour du festival, cela devient dans le domaine du possible. Chacun peut ensuite s'adjoindre deux ou trois assistants créant ainsi un groupe d'une trentaine de personnes sans que ce soit une réelle surcharge accomplissant plutôt cette tâche comme une participation active au succès de ces Dix Jours.

"Quand les gens portent le chapeau, ils participent au western, devait faire remarquer M. Carrier. Le but d'avoir une équipe de shérifs est de forcer les gens à porter le chapeau."

Le marshall souligne que chacune des personnalités nommées ont des contacts différents et il estime que les revenus pour les "Dix Jours" pourraient s'établir à quelque \$3,000.

M. Carrier a fait mention que lorsqu'il y a des jugements à porter pour de grosses infractions, le marshall doit être présent comme ce fut le cas lors du couronnement vendredi soir, alors que les "prisonniers" étaient MM. Roland Lalancette, Daniel Verreault, Gaston Morin, maire de Ste-Jeanne-d'Arc, et Irénée Vézina. Il a de plus ajouté que vendredi soir prochain, le 22 juillet, une haute personnalité sera jugée lors du souper canadien au café-terrasse. Enfin, il y aura le déjeuner des shérifs au café-terrasse tous les matins, de 9h00 à 10h00. Gare à ceux qui iront déjeuner... sans chapeau.

Voici la liste des shérifs en fonctions: vendredi: M. Philibert Simard; samedi: M. Rénéald Juneau; dimanche: M. Noël Hudon; lundi: M. Gilles Fortin; mardi: M. Jacquelin Légaré; mercredi: M. Bertrand Voisine; jeudi: Mme Suzanne Niquet, maire de Dolbeau; vendredi: M. Benoit Tremblay, samedi: M. Robert Perron et dimanche, à la fermeture du festival, tous les shérifs seront en fonction.

Record de tire de chevaux battu

DOLBEAU — Un nouveau record a été abattu, hier soir, à la tire de chevaux nationale alors que deux équipes de poney (3,900 livres) appartenant à M. Roger Bolduc de Sawyer-ville ont tiré 17,000 livres sur une longueur de 72 pouces.

L'an dernier, les chevaux de M. Clermont Beaulieu avaient tiré 16,000 livres sur une longueur de 60 pouces, alors que ceux de M. Bolduc avaient tiré le même poids sur une longueur de 15 pouces et quart.

Cette compétition populaire s'est terminée à 21h, hier soir, alors qu'elle avait commencé après la parade à 16h, et la forte assistance a tenu le coup jusqu'à la fin. La veille, c'était la soirée de qualification.

"Si l'on considère cette magnifique réponse du public qui s'est maintenue dans les estrades samedi soir et ce soir, a déclaré M. Robert Noreau, nous ferons en sorte d'améliorer notre programme l'an prochain."

Le responsable de cette tire de chevaux s'est dit également très satisfait de ces nouvelles équipes du club de la Bonne Entente des Cantons de l'Est que di-

tribué à tous ceux qui assistaient à cette journée de la forêt. "Dans quelque temps dans notre région, mentionne-t-on, nous verrons les résidus employés pour la production d'énergie. En effet, certaines usines sont équipées et d'autres commenceront à utiliser les écorces pour produire l'énergie, qui, transformée en vapeur pourra servir au séchage du bois dans les scieries ou au séchage de la pâte et du papier dans ces dernières usines. L'avantage le plus marqué de cette source énergétique est que notre forêt, contrairement aux mines de charbon, demeure une ressource renouvelable tout en assainissant l'air que nous respirons."

Record de tire de chevaux battu

une longueur de 67 pouces:

4. M. Marc Bolduc, de Sawyer-ville, avec des chevaux de 3,300 livres ont tiré 11,000 livres sur une longueur de 68 pouces.

Dans la catégorie des chevaux de trait léger 3,200 et moins:

1. M. Yvon Sabourin junior de Wotton, avec des chevaux pesant 3,000 livres ont tiré 15,000 livres sur une longueur de 72 pouces.

2. M. Réal Poulin, de St-Hermangeville, avec des chevaux pesant 3,150 livres ont tiré 15,000 livres sur une longueur de 70 pouces.

3. M. Yvon Sabourin, senior, de Wotton, avec des chevaux pesant 3,000 livres, ont tiré 14,000 livres sur une longueur de 62 pouces.

4. M. André Lemieux, de Compton, avec des chevaux pesant 3,100 livres, ont tiré 11,000 livres sur une longueur de 62 pouces.

Dans la catégorie des poney 1,000 livres et moins:

1. M. Jean-Noël Côté, de

Wotton, poney de 1,000 livres ont tiré 5,000 livres sur une longueur de 72 pouces;

2. M. André Binette, de St-Nicéphore, poney pesant 925 livres ont tiré 5,000 livres sur une longueur de 66 pouces;

3. M. Antoine Hamel de St-Joachim, poney pesant 983 livres ont tiré 5,000 livres sur une longueur de 62 pouces.

Classe moyenne 1,000 livres et plus:

1. M. Marcel Lachance, Sherbrooke, poney pesant 1,100 livres ont tiré 5,000 livres sur une longueur de 72 pouces;

2. M. Marcel Guay de Manseau, poney pesant 1,040 livres, ont tiré 5,000 livres sur une longueur de 72 pouces.

Catégorie 1,100 livres et plus:

1. M. Paul-Émile Morin de Windsor, poney pesant 1,215 livres ont tiré 4,500 livres sur une longueur de 72 pouces;

2. M. Gérald Laflamme, de Granby, poney pesant 1,310 livres ont tiré 4,500 livres sur une longueur de 68 pouces.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

L'ère des billes achève

Il est question, depuis longtemps déjà, que l'industrie ne fasse usage que des copeaux au lieu des billes de bois pour produire du papier journal.

Serait alors terminée la nécessité pour les compagnies d'accumuler des énormes et encombrants amoncellements de billes de bois à proximité des usines. De même, le flottage du bois sur les rivières et les lacs, une méthode économique de transport de la matière première, il va sans dire, mais qui est une cause majeure de pollution; pourrait alors passer à l'histoire.

En effet, les usines de papier journal s'en remettraient entièrement aux scieries pour s'approvisionner en copeaux, lesquels seraient transportés par camions, ce qui se pratique actuellement sur une échelle réduite, pour assurer certaines productions spécialisées des papeteries. Evidemment, l'utilisation des copeaux au lieu des billes pour la production normale de papier journal implique nécessairement l'aménagement de centres d'entreposage, reliés aux installations industrielles.

Dans son édition de juillet, la revue Québec Science, publiée par l'Université du Québec, traite précisément, dans un court texte, de l'innovation technologique appelée procédé thermomécanique ou dans le jargon simplifié des chercheurs, TMP. Ce procédé permet d'obtenir une pâte à partir de copeaux préalablement étuvés. Et la pâte assure la production de papier journal.

Comme le raconte le rédacteur de Québec Science, le procédé TMP n'est pas une formule qui vient tout juste d'être découverte. Elle est connue depuis les années 30 et l'industrie l'utilise dans la fabrication de cartons et de feutres.

Fait particulièrement intéressant pour la région, et étalé par Québec Science, est que la compagnie Consolidated-Bathurst construit présentement à Port-Alfred (Ville de La Baie, pour les gens qui aiment la précision politique) une unité de production de papier journal utilisant le procédé thermomécanique. Mais le Dr Ayroud, assistant-directeur du service des recherches de l'entreprise, ne déborde pas d'un optimisme délirant: "Ce procédé est intéressant, mais nécessite de gros investissements. Il peut servir à dépasser les techniques actuelles, mais il s'agit de vérifier auparavant ses possibilités et son rendement, à la fois sur le plan technique et sur le plan économique."

Pour sa part, assure-t-on, une société rivale, Domtar, a déjà atteint un niveau de commercialisation assez intéressant pour le procédé TMP, puisque sa papeterie de Donnacona produit du papier journal à partir de cette méthode. Et le Journal de Montréal est l'un de ses clients importants. M. Jean Bernier, de Domtar, tient des propos encourageants pour toute l'industrie: "Le papier TMP que nous produisons est plus blanc, plus propre et plus résistant, sans qu'on ait besoin d'ajouter beaucoup de pâte chimique. Il coûte plus cher en énergie, mais il y a moins de pertes de fibres et moins de débris."

Le procédé TMP, dont la mise au point paraît surtout intéresser Domtar et Consolidated-Bathurst pour la fabrication de papier journal, semble donc énormément avantageux, non seulement pour le producteur et la protection de l'environnement, mais aussi pour le consommateur.

Dans le procédé TMP, la pâte ne requiert qu'une addition minime d'éléments chimiques, pour donner un papier journal de qualité. A long terme, l'application de cette formule se révèle plus économique que la méthode conventionnelle. Avec cette dernière, l'on traite les billes de bois chimiquement pour en faire disparaître des impuretés, les contaminants et les couleurs naturelles; puis, les billes sont soumises au raffinage mécanique par des meules pour obtenir une pâte brute, à laquelle sont ajoutés des produits chimiques.

De plus, le procédé TMP s'accommode de copeaux de bois de qualité médiocre, lesquels sont normalement jetés aux rebuts. Dans ces conditions, le procédé thermomécanique permettrait de récupérer entre 30 et 40 pour cent du bois coupé. Ce qui est extrêmement valable à une époque où les forêts surexploitées ne sont plus rares.

Les syndicats n'ignorent pas que l'application de cette méthode économique paraît inévitable. L'utilisation du procédé TMP peut poser, par exemple, le problème d'une réduction de la main-d'oeuvre. Vaut mieux croire que le capital et le travail sont déjà à l'oeuvre pour permettre à la "pitoune" de faire place au progrès, sans qu'il y ait trop de heurts.

Gabriel Berberri



PAROLE AUX LECTEURS

Pour que soit instituée la justice

Le notaire Raymond Lacroix de Chicoutimi, dans une lettre au Quotidien, courageuse et fort brillante, a qualifié le travail des avocats de "partial".

De fait, les avocats en consacrant leurs talents, leurs connaissances, et en prenant presque tous les moyens pour défendre les intérêts, bons ou mauvais de leurs clients, ne respectent pas leur promesse de défendre la justice.

Voici maintenant qu'un membre de cette profession, maître W.H. Girard, avocat, C.R., membre de la Société des écrivains, demeurant au 1114, boulevard de l'Anse à Roberval, dans une lettre aussi courageuse et brillante, envoyée au Quotidien, lettre dont j'envoie photostat aux ministres René Lévesque, Marc-André Bédard, Lise Payette, confirme les propos du notaire Lacroix. Rapportant les propos d'un "gros monsieur" intéressé dans l'assurance automobile, il écrit: "90

pour cent des réclamants, par peur des avocats, des juges, des frais, des retards, abandonnent leur réclamation. Les 10 pour cent, nos avocats s'en chargent. Ils plaident, ils plaident encore. Ils font des procédures, toutes "sortes" de procédures. Enfin, ils font durer les causes durant deux, trois, quatre ans, et même plus. Quand enfin la cause passe, la plupart des témoins sont morts, partis, ou ne se souviennent plus de rien ou de pas grand-chose. Comme nous sommes en défense, avec le bénéfice du doute, la masse des procédures et les points légaux qui empêchent toute la vérité de sortir, nous sommes, dans 80 pour cent des causes, condamnés qu'à la moitié ou au tiers de la réclamation. Qu'est-ce que ça peut bien faire de payer ici et là quelques millions de dollars de frais à nos avocats, s'ils nous en épargnent des millions."

Est-il possible de démontrer de façon plus éclatante la partialité du travail des

avocats; jusqu'à quel point la justice est bafouée; que le mot justice n'est qu'un paravent aux pires injustices? Car, ce que maître Girard écrit du travail des avocats dans le domaine de l'assurance-automobile, est tout aussi vrai de leur travail dans tous les autres domaines.

La profession est croche, et de fait elle oblige ses membres à agir ainsi. Les noms de "droit" et de "barreau" ne lui conviennent probablement pas. Le barreau doit être une tige de fer ou de bois droite, non croche. C'est aux avocats de réformer leur profession, de redresser leur barreau afin de servir la justice en respectant entièrement leur serment.

Simple citoyens, corps publics, gouvernants, etc, nous avons tous besoin de justice; nous en avons même dix fois plus, besoin de services médicaux. Nous nous payons une assurance médicale, pour quoi pas une assurance judiciaire? Des milliards de dollars sont perdus parce

que les causes ne sont pas présentées, ou parce qu'on accepte des règlements hors-cour, ou parce qu'on se fait écraser par le travail partial des avocats. Déjà 40 pour cent de la population paie les services juridiques à 60 pour cent. Aussi bien se l'assurer à 100 pour cent en remplaçant l'assistance juridique par l'assurance judiciaire. L'assurance nous donne la chance de payer par petit montant. L'assurance emploiera le double des avocats et les paiera comme nous payons nos médecins.

Etant payés par un même patron, l'assurance judiciaire, les avocats seront soustraits aux influences de l'argent du client. Ils pourront ainsi collaborer entre eux comme les médecins, et consacrer tous leurs talents dans un travail impartial à faire régner la vraie justice, celle qu'ils ont juré de défendre.

Jean Gagnon,
65, rue Piché,
Valin, Chicoutimi,
Le 14 juillet 1977.

Quand l'homme ne veut plus de Dieu

Etudiant, je lus dans un livre d'apologétique: "Quand les peuples auront renié leur Créateur, les vols, les rapines, les viols, les brigandages et les assassinats vont se multiplier par toute la terre. Il n'y aura jamais assez de policiers ni assez de soldats pour mettre un frein au dévergondage de la malice et de la cruauté humaine." Dans le temps, je crus à pieuse exagération. Mais depuis, surtout après l'année 1960, date de l'ouverture des barages en faveur des soi-disant libertés humaines brimées par la loi, le Décalogue et les tabous de tourtes sortes, la phrase a surgi éblouissante en mon esprit et je me suis dit comme le héros de Racine: "Comment en un plomb vil, l'or pur s'est-il changé?"

Au Québec, naguère encore terre des croyants, terre d'une foi robuste, d'un courage surhumain et qui a valu de survivre dans une mer anglo-saxonne déchaînée, des novateurs sont venus, aux voix mielieuses, aux promesses folichonnes. Sous la parade des grands mots: liberté, égalité, démocratie comme au temps de la Révolution Française, ils ont aboli nos traditions, dites vétustes, la morale chrétienne, dite contraignante, la foi en Dieu, dite angossante. Et pour plaire aux jouisseurs et aux dépravés, ils ont aboli le péché, ouvertes toutes grandes les écluses où s'étaient accumulés depuis des centaines les vices humains combattus, enchaînés. Et ce fut l'avalanche de la pornographie, des films corrupteurs, des journaux sales, des livres enseignant violence, turpitude, anarchie et volupté. Ils ont engagé les médias à fond pour pulvériser les principes d'antan, fils de la foi et de la morale. Dans les écoles, ils ont détrôné le Christ, mettant à la place

des divinités tantriques, ex-terminatrices de leurs adeptes: les dieux et déesses de l'ivrognerie, de la volupté, de la drogue, de l'anarchie et des guerres.

Et pour faire montre de sérieux, ils ont passé des lois légalisant luxure, divorce, homosexualité, avortements et concubinage. Ensuite, ils ont légalisé le jeu, les casinos, les loteries, promettant à tous un beau petit million de piastres comme ultime idéal et but suprême de la vie et des aspirations humaines. En fait, la propagande des loteries, payée par les deniers des contribuables, agencouille l'homme devant le vil métal, comme au temps du paganisme décadent, comme au temps des décrépitudes romaines, grecques des civilisations disparues, rouillées de fainéantise, mortes de stérilité volontaire.

Au Canada, la dégénérescence a pris la forme de lutte pour toutes les licences, toutes les horreurs, même celle de tuer les enfants dès le sein maternel. Dans la masse naïve et ignorante des voteurs, elle s'est manifestée par une sentimentalité naïve, en faveur des assassins, des tueurs d'enfants, des violeurs de femmes, de jeunes filles et de fillettes, en faveur des meurtriers sadiques, crapuleux, nauséabonds. La protection des honnêtes gens, des innocents, des petits, des pauvres, une telle société malade n'en a cure. D'après ses propagateurs, il faudrait démolir toutes les prisons ou les transformer en hôtels de luxe ou en palais dorés, avec les serviteurs et servantes en livrées pour messieurs les assassins, leurs honneurs les maniaques et leurs altesses les tenancières de maisons closes.

Fidèle au principe d'un laxisme facile, on a aboli la

peine capitale pour tous les tueurs, même ceux qui charcutent et débilitent les adolescents et les adolescentes, les femmes et les enfants; on a également aboli le fouet pour les crimes crapuleux et particulièrement odieux, tels le viol, la torture, le sadisme bestial. On a de plus pratiquement aboli l'emprisonnement à vie, le remplaçant par une liberté conditionnelle et supposée surveillée, ce qui est pratiquement la liberté tout court, même celle de recommencer la série des méfaits, des turpitudes, des assassinats. Le plus inquiétant dans tout ça, c'est la surprise de tout le monde, devant les statistiques démontrant une aggravation phénoménale des incendies, vols, hold-up, des tortures infligées aux innocents, des détournements d'avions, de la prise d'otages, pour chantage et rançon. Tous courbent la tête, incompréhensifs comme le paysan d'antan devant une invasion de sauterelles, de chenilles ou devant un orage de grêle.

Les plus bornés mettent ces raz-de-marée de la criminalité sur le compte de la Providence, comme le font d'autres pour le chômage et l'inflation, deux phénomènes causés par l'homme.

Après avoir balayé les soi-disant tabous du Décalogue, de l'Évangile et des principes moraux chrétiens, les mêmes drôles qui contrôlent les médias ont fait un tabou des causes de l'aggravation de la criminalité comme ils l'ont fait d'ailleurs pour le chômage et l'inflation. Pour terminer, disons: quand une génération a réussi à chasser de l'esprit et de l'âme de la jeunesse la foi en Dieu et en une juste répartition des actes humains, que reste-t-il à ces jeunes qui s'avancent dans la vie, scandali-

sés par l'exemple des grands vols, des plantureuses rapines et le mépris de leurs devanciers, pour tout ce qui est juste, honnête et pur? Ils n'ont ordinairement qu'une issue palpable, aisée: devenir eux-mêmes bêtes faves ou ophidiens venimeux. Les responsables de ces calamités morales et sociales, comme les pharisiens du temps de Notre-Seigneur, stigmatisent en paroles le mal pour conserver leurs postes, hurlant aux élections les cris de la vertu, pour se faire élire et ensuite aller s'asseoir avec les grands maîtres de la perversion et des lucratives compromissions.

W.-H. Girard, C.R.
Membre de la Société des écrivains,
1114, boul. de l'Anse,
Roberval.
Le 10 juillet 1977.

OPINION DES AUTRES

Le Québec en tête

A défaut de s'associer aux fêtes du Canada au moins par un souhait, le gouvernement du Québec a célébré à sa façon le 1er juillet en haussant ce jour-là le salaire minimum à \$3,15 l'heure. Le Québec après avoir conservé son emprise au premier rang des provinces au chapitre des heures perdues par suite des conflits de travail, s'empare ainsi de la première position en Amérique du Nord et probablement dans le monde pour ce qui est du salaire minimum. Et malgré les avis d'économistes qui ne jugent pas spécialement appropriée une telle mesure pour relancer l'économie, le ministre Couture soutient qu'elle ne nuira pas au Québec, déjà désavantagé au plan de la concurrence avec l'étranger parce que nos coûts de main-d'oeuvre voltigent dans les hautes sphères.

Cette foi, c'est un organisme que le ministre ne pourra juger être de collusion avec les grandes entreprises qui émet des réserves sur l'efficacité du salaire minimum pour redresser des inégalités sociales. Cet organisme qui n'a pour défaut que d'être créature fédérale, le Conseil national de Bien-Être, dans un document sur l'emploi et la pauvreté estime que "quoiqu'importants, les salaires minimums ne sont donc pas le remède universel aux problèmes des petits salariés." L'étude précise même qu'un salaire haussé à \$4 l'heure n'empêcherait pas une famille de deux adultes et trois enfants de gagner ainsi \$1,005 en-deçà du seuil de pauvreté dans les grandes villes.

Jean Vigneault,
"La Tribune",
Sherbrooke.

Un glissement inquiétant à Montréal

Chaque fois qu'on a cru discerner au cours des derniers mois un ralentissement de l'activité économique au Québec, MM. Jacques Parizeau, Bernard Landry et autres porte-parole du gouvernement Lévesque en matière économique se sont empressés de répondre par deux explications désormais classiques.

Ils ont commencé par signaler que le chômage était en hausse partout au Canada et en Amérique du Nord, et qu'en conséquence, les données québécoises à ce sujet ne pouvaient être tellement différentes de ce qu'on observe ailleurs.

Après que Statistique Canada eut publié en avril les "perspectives 1977 des investissements privés et publics au Canada", ils n'ont pas manqué de souligner que le Québec, avec des perspectives d'accroissement de 12,2%, se situait bien au-delà de la moyenne canadienne de 8% prévue pour l'année courante.

"L'aspect le plus encourageant de l'enquête de Statistique Canada, commentait M. Parizeau dans son discours du budget le 12 avril, réside dans les prévisions d'une hausse substantielle des dépenses d'immobilisation dans le secteur de la fabrication, après la baisse enregistrée en 1976.

Dans ce secteur, la croissance des investissements devrait être particulièrement prononcée dans les groupes suivants: aliments et boissons (46,7%), produits chimiques (146,4%) et papier (32,1%)."

Des données aussi globales sont difficiles à apprécier. Sur un accroissement projeté de quelque \$1,2 milliard au chapitre des investissements dans le Québec, une partie très importante, soit près d'un milliard, sera imputable à l'Hydro et au projet de la Baie James.

Si l'on tient compte, en outre, de projets comme Sidbec-Normines (\$320 millions) et la papeterie de Saint-Félicien (\$150 millions) où les investissements faits par des organismes du secteur public occupent une importance décisive, on est vite conduit à soupçonner que, dans le secteur privé de l'économie, les perspectives sont probablement moins reluisantes que ne le voudrait la thèse gouvernementale.

Aussi longtemps toutefois que ces données étaient les seules disponibles, il fallait bien se contenter de la version officielle, en espérant malgré tout qu'elle serait confirmée par les événements.

Or, si l'on reste possible que, dans le reste de la province, les résultats de 1977 soient satisfaisants au chapitre des investissements, il est un endroit où l'on doit désormais craindre qu'ils ne soient franchement mauvais. Il s'agit de l'endroit le plus névralgique de tous, soit l'île de Montréal, où les résultats des cinq premiers mois de la présente année sont vraiment inquiétants.

Claude Ryan,
"Le Devoir".

Ils vendent des pommes, des poires etc

CHICOUTIMI — Il faut passer sur la rue Racine, au coin de l'avenue de l'Hôtel de ville, pour s'apercevoir qu'il existe là deux kiosques étudiants. Le premier s'occupe de vendre des fruits et des légumes, alors que le second apparaît comme un kiosque-atelier d'artisanat.

Les étudiants qu'on y voit évoluer sont les véritables propriétaires de ces kiosques et possèdent l'entière responsabilité de leur commerce. La décision de s'engager dans une telle entreprise, cet été, leur appartient. C'est, dans la majeure partie des cas, une question de choix. Mais, comme on le sait, n'ouvre pas son commerce qui veut, surtout lorsqu'on affiche sa jeunesse d'une manière trop franche et qu'on possède de surcroît un statut d'étudiant. Le monde des affaires, quoiqu'on en dise, n'est pas particulièrement attiré par ceux qui respirent pas la confiance établie. Il aura donc fallu que ces étudiants bénéficient d'une garantie de poids, et celle qu'offre le Centre de Main d'Oeuvre du Canada pour Etudiants (CMCE) n'es pas la plus mince qu'on puisse trouver.

De toute façon, l'idée d'ouvrir des services et des kiosques dont la gérance et les diverses responsabilités seraient entièrement assurées par des étudiants, appartient au personnel du CMCE à Chicoutimi. Suzanne Amyot, qui fait partie de ce personnel, nous explique que l'idée leur en est venue au moment où les placements étudiants ayant diminué, ils se sont mis en train d'établir de nouvelles possibilités pour créer d'autres emplois étudiants.

Les difficultés

Suzanne continue en nous donnant des détails sur les étapes qui ont été suivies pour arriver à la mise en place de ces kiosques et à celle d'un autre service situé celui-là au Collège de Chicoutimi. "La première difficulté consistait en l'absence de tout fond disponible. Par exemple, le kiosque de fruits et légumes, qui existait déjà l'été dernier, avait besoin d'être repeint et nous devions entrer en possession des premières marchandises, sans pouvoir déboursé quelque argent que ce soit. C'est en faisant appel à des commanditaires obligés que nous avons pu avoir tout ce qu'il nous fallait pour faire démarrer le projet. A partir du moment où la ville de Chicoutimi nous a permis d'utiliser le terrain sur lequel nous sommes et après avoir acquitté le \$25.00 nécessaire à l'obtention d'un permis de vente, les étudiantes du kiosque ont eu à se débrouiller seules. En fait, le travail du CMCE consiste seulement en une aide qu'il peut apporter aux étudiants qui désirent gérer leur propre commerce durant l'été, mais ne va pas beaucoup plus loin qu'à la base du projet. Evidemment, si les étudiants rencontrent des problèmes en



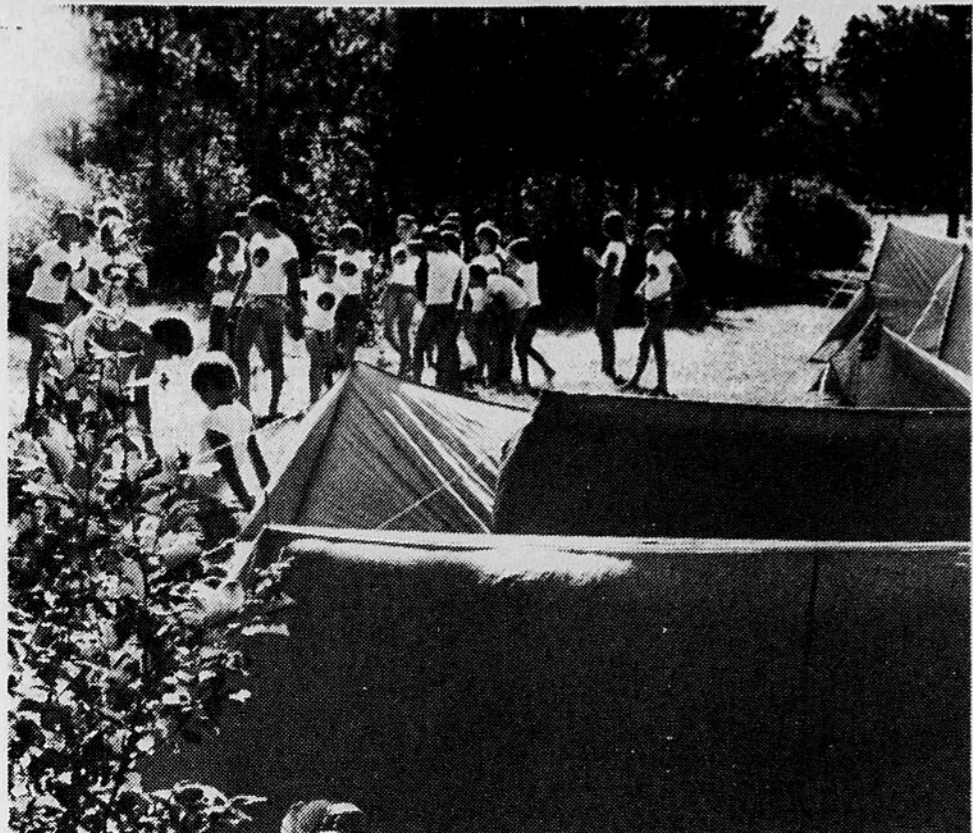
vaillent le cuir repoussé et la technique du macramé. Pour finir, il précise qu'il vend ses réalisations à des prix très bas, puisqu'il travaille présentement pour son plaisir, plutôt que par goût du gain.

Quant au service de couture, qui est situé dans les locaux du Collège de Chicoutimi, il est assuré par quatre étudiantes qui possèdent une bonne expérience en la matière. Carole Berthiaume, Fabienne Couturier, Florence Tremblay et Claire Lemire nous expliquent qu'elles peuvent confectionner des vêtements, tout comme procéder à des réparations de toutes sortes. Elles ont, elles aussi, l'entière responsabilité du service qu'elles offrent. "Nous avons rencontré des problèmes, nous disent-elles, pour arriver à faire démarrer notre service, mais tout est présentement rentré dans l'ordre et la population commence à s'intéresser à nous."

Atelier d'artisanat

Luc Martin, qui gère à lui seul le kiosque atelier d'artisanat, désirait s'ouvrir un petit commerce, afin de faire connaître les objets qu'il fabrique depuis un bon moment déjà, et pour la réalisation desquels il utilise de la pierre à savon. "Avec l'aide du CMCE, nous dit Luc, j'ai pu arriver à ouvrir mon kiosque. Il me manquait un emplacement pour celui-ci, un endroit pour remiser mon matériel le soir et un fil extension pour travailler. En utilisant le système des commanditaires, nous avons réussi à tout mettre en place en moins d'une journée."

Luc poursuit en insistant sur le fait que ses réalisations sont d'une exclusivité garantie et qu'il lui est possible de fabriquer certaines choses sur commande. S'il agit en tant que gérant de son kiosque, cela ne l'empêche pas de mettre en vente des objets réalisés par une autre étudiante, Martine Dufour, qui tra-



CAMPO-TROTTEUR — Le troisième stage organisé par Campo-trotteur se déroulera entre le 25 juillet et le 5 août. Déjà 43 jeunes ont participé à ces stages de plein air et il reste encore quelques places pour le prochain programme. Les intéressés peuvent donc communiquer avec le service des loisirs de Chicoutimi au numéro 545-9550.

Opération "audition"

LA BAIE — Bien des parents ne s'aperçoivent de la surdité chez leur enfant, qu'au moment où ils entrent à l'école, ou même plus tard. Cette surdité amène des complications dans l'apprentissage du langage.

Un projet jeunesse-canada au travail a été créé cette année dans le but d'informer la population sur les moyens de déceler la surdité. Ce projet s'intitule ope-audi pour opération audition, et possède une équipe composée de quatre étudiants, celle-ci étant dirigée par Louis Pouliot. L'idée émane de l'Association Saguenéenne des parents d'enfants ayant une déficience auditive ou ASPEDA, à l'intérieur de laquelle M. André Fortin pensait qu'avec ce projet, le travail de dépistage des déficiences auditives pourrait être mené avec plus de régularité.

Les étudiants du projet ont déjà produit un pamphlet pour informer les parents de l'aide qu'ils peu-

NDLR

— Les reportages de cette page ont été préparés par Louise Noisieux, Yolande Leblanc et Louis Simard, de Jeunesse-Canada Information.

vent avoir, lorsqu'ils s'aperçoivent que leur enfant possède une déficience auditive. Ils projettent également de visiter les maisons, dont les familles, à leur connaissance, pourraient posséder un enfant dépourvu de la capacité d'entendre, et de les informer personnellement de l'aide qu'on peut leur apporter.

Il est très important pour les parents de savoir que tous les enfants peuvent être atteints d'une déficience auditive avec plus ou moins de force.

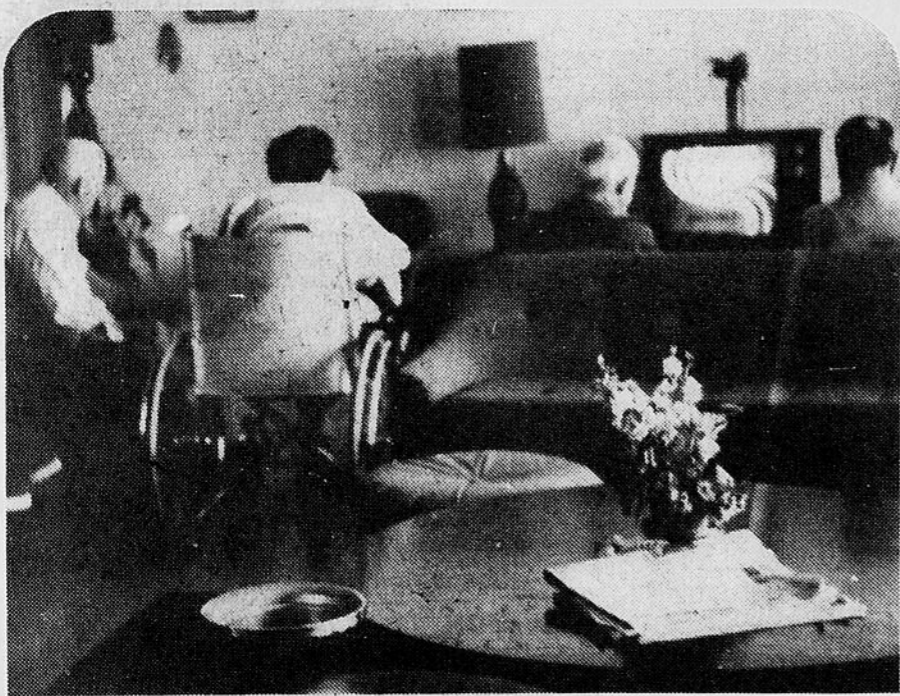
La déficience auditive peut découler de la rubéole, contractée pendant les premiers mois de la

grossesse. Alors, il est fort possible que l'enfant naisse avec une affection au niveau de l'ouïe. Il existe d'autres maladies, qui sont également à surveiller, soit les oreillons, la méningite, l'encéphalite, la rougeole, la varicelle, la coqueluche. Il est nécessaire de faire vérifier l'ouïe des personnes qui ont pu contracter ces maladies, après la guérison.

Certains parents prétendent que leur enfant est distrait, mais bien souvent, cette distraction est due à la surdité et doit être soignée.

Si vous avez des doutes ou si vous voulez en savoir plus long sur les problèmes entourant l'ouïe et les diverses déficiences auditives qui peuvent exister, vous n'avez qu'à communiquer avec les membres du projet Ope-Audi, au numéro de téléphone 544-2843.

Peut-être permettez-vous ainsi à votre enfant de faire l'apprentissage du langage d'une manière plus aisée.



Un groupe de jeunes se préoccupe des malades

LA BAIE — Dans notre société d'aujourd'hui, le rythme de vie et les problèmes quotidiens nous font souvent oublier les gens qui, sans demander de l'aide comme telle, ont besoin d'autant d'affection et de préoccupation que toute autre personne. Voilà la raison pour laquelle Sylvie Gobeil, étudiante de niveau collégial, a présenté un projet à Jeunesse-Canada au Travail intitulé "aide-animation pour malades à longue durée".

Ce projet, parrainé par l'hôpital de la Baie et unique dans la région, consiste à aider et à animer les malades chroniques afin qu'ils puissent contribuer eux-mêmes à leur guérison tant mentale que physique. Selon Sylvie "l'animation est une nécessité car elle favorise la climatization d'une institution ou d'un groupe, la participation des personnes à une vie active."

Auparavant, les patients étaient quelque peu délaissés, n'ayant aucun loisir d'organisé pour eux. La venue d'un tel projet s'avère donc bénéfique autant pour les étudiants que pour les 59 malades qui y participent. "Au début, nous n'avions pas beaucoup de coopération de la part des patients car ils étaient renfermés sur eux-mêmes, ils se sentaient dépendants de tous", affirme Sylvie.

Mais, les nombreux efforts déployés par les étudiants du projet afin de les mettre en confiance, ont eu raison de leur gêne.

Le projet "aide-animation pour malades à longue durée" a donc prévu

une pléiade d'activités tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'hôpital, dépendant de la température. Ainsi, dans le cadre du projet, les participants auront à leur disposition une bibliothèque et une discothèque mobile, des montages audio-visuel, des jeux récréatifs, parties de carte et voyages sur la Marjolaine. Des ateliers de bricolage, cuir, céramique et de laine font également partie du programme. Ils participent à ces ateliers à des heures différentes selon l'étage sur lequel ils sont. Ces gens, tous recrutés à l'hôpital de la Baie, sont âgés de vingt à quatre-vingt-dix ans. Ils sont originaires des différentes villes de la région. Maintenant, les malades ont repris goût à la vie et leur grande participation assure donc une réussite complète du projet.

Les treize étudiants qui forment le personnel du projet sont divisés en deux groupes soit, une équipe qui travaille de 9 heures à 5 heures et l'autre de 1 heure à 9 heures. Ceux-ci proviennent des concentrations "technique de réadaptation, sciences santé, psychologie, animation et inhalothérapie. Comme ils savent que dans le milieu les contacts humains venant de l'extérieur sont un besoin essentiel, ils prennent donc à cœur les objectifs du projet et sa réussite. "Nous avons besoin de cette expérience pour nous parfaire dans le cours que nous suivons présentement. Ainsi nous pourrions élargir nos connaissances sur les rapports du patient face à la société, à sa maladie, à ses possibilités," nous dit Sylvie.

Si vous demandez un numéro d'assurance sociale pour la première fois, ne vous fiez pas à ce que les autres ont fait l'an dernier pour l'obtenir. Car deux choses ont changé.

Le lieu où s'adresser et les documents dont il faut vous munir? Le lieu, c'est le bureau local de la Commission d'assurance-chômage. Les documents, ce sont deux preuves d'identité.

Si vous êtes citoyen canadien, vous devez présenter un document principal. Ce peut être un acte de naissance ou un extrait de baptême émis au Québec; ou encore, un certificat de citoyenneté si vous êtes naturalisé. Si vous êtes immigrant reçu, vos papiers d'immigration conviennent parfaitement. Dans tous les cas, ce document principal doit être une pièce originale ou une copie authentifiée.

Quant à la preuve secondaire, ce peut être tout document officiel portant votre nom; votre permis de conduire, par exemple, ou un bulletin scolaire. Ce document secondaire peut être une photocopie.

Bien entendu, ces pièces d'identité sont importantes, et vous ne voulez pas risquer de les perdre. C'est pourquoi nous vous prions de vous rendre au bureau local de la Commission d'assurance-chômage. On y vérifiera sur place vos preuves d'identité, on vous aidera à remplir votre formule qu'on enverra aussitôt à Ottawa. Quant à vos documents, ils vous seront rendus sur-le-champ. La carte portant votre numéro d'assurance sociale vous parviendra par la poste.

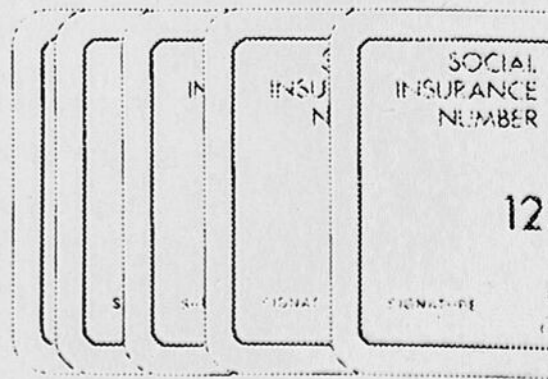
Si vous ne pouvez vous rendre à l'un des bureaux de la Commission d'assurance-chômage, vous pouvez aller à l'un des Centres de Main-d'œuvre du Canada ou bien envoyer votre demande par la poste directement à Ottawa, accompagnée des documents originaux ou authentifiés. En ce cas, toutefois, il sera plus long de résoudre les difficultés pouvant résulter de votre demande ou des documents qui l'accompagnent. Les formalités sont beaucoup plus rapides quand on s'explique face à face dans un bureau.

Le fait d'établir clairement votre identité constitue, à votre avis, le moyen le plus efficace de s'assurer que votre numéro d'assurance sociale n'appartient qu'à vous, et à vous seul. N'est-ce pas très important?

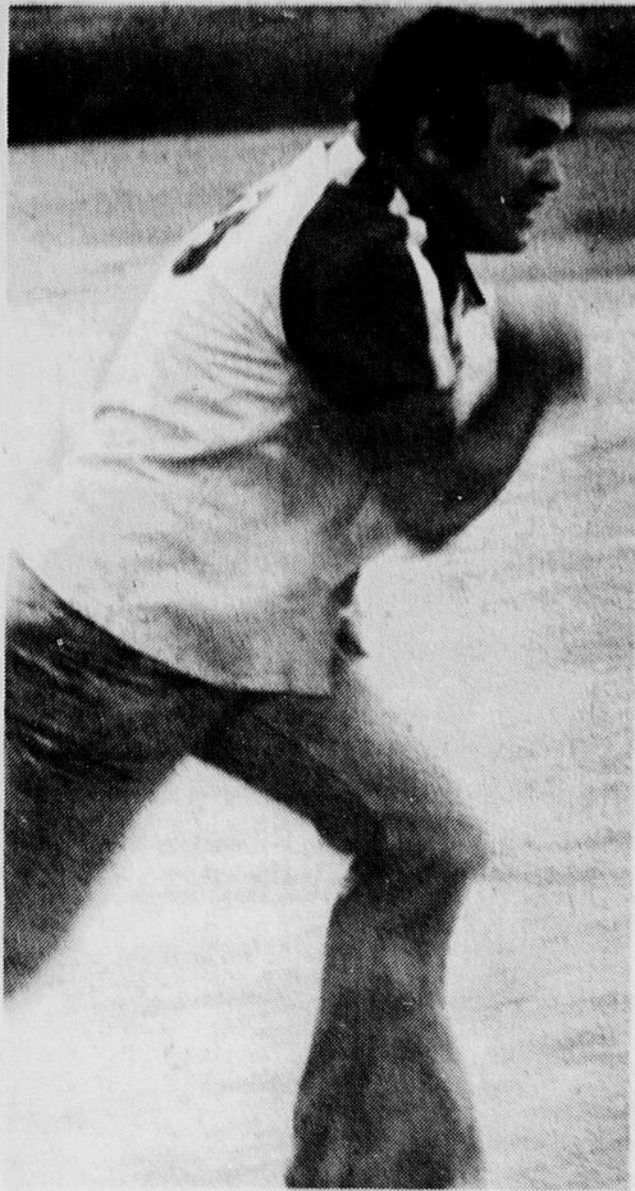


Votre numéro d'assurance sociale. Aussi unique que vous l'êtes.

Gouvernement du Canada / Government of Canada



FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



UN GARS DYNAMIQUE

Voici le "Maury Will" de l'équipe de baseball Kiwanis de Roberval qui a subi la défaite, la semaine dernière, contre l'équipe formée des journalistes et des autorités municipales. Vous avez reconnu le dynamique Gaston Blackburn, le 23e président de la Traversée du lac. C'est, selon l'instructeur de l'équipe, une vraie trombe sur les buts. On pourrait ajouter que sa présence et son travail au niveau des diverses activités robervalaises en font un homme dont les obstacles existent pour être surmontés.



HOTESSE CHARMANTE

Le kiosque touristique de Saint-Félicien est très achalandé, comme l'a confirmé tout récemment M. Georges-Aimé Paquin, président de la Chambre de commerce locale, laquelle, par le biais d'un Canada au travail, est responsable de ce centre d'information sur les attraits de notre région. Il va sans dire que le charme des hôtesses dont on aperçoit sur cette photo un exemple constituée, au départ, un attrait devant lequel n'importe qui ferait preuve d'ignorance.

AUJOURD'HUI

Une voiture conduite par le sénateur Edward Kennedy tombait d'un pont et plongait dans la baie de Chappaquiddick, à Martha's Vineyard, il y a huit ans aujourd'hui, le 18 juillet 1969. Le sénateur démocrate du Massachusetts parvint à gagner la rive mais le corps d'une secrétaire de 28 ans, Mary Jo Soper, fut retrouvé dans le véhicule. Cet accident, et surtout l'indécision dont semble avoir fait preuve le sénateur à cette occasion, allait se révéler l'un de ses derniers moments politiques.

1675 — Les forces armées portugaises sont mises en état d'alerte tandis que la tension grandit entre factions politiques rivales.

1685 — Ouverture, à Genève, d'une conférence "au sommet" à laquelle participent les États-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne et la France.

1696 — Les Républicains espèrent une insurrection nationaliste à Madrid.

1852 — Le Canada et les États-Unis signent, à Washington, un traité prévoyant la construction de la voie maritime du Saint-Laurent.

1925 — Publication de la première partie de Mein Kampf, ouvrage dans lequel Hitler expose ses thèses nazies.

1862 — Décès de Thomas Cook, pionnier britannique des agences de voyage.

1917 — Signature du premier traité avec les Indiens du Nord-Ouest, qui permet à Lord Selkirk de poursuivre la colonisation de la région de la rivière Rouge. Décès de Jane Austen, romanière anglaise.

1962 — L'Isaac Pierre III est assassiné à l'instigation de sa femme, qui lui succède sous le nom de Catherine III.

Il est né le 18 juin John Glenn, astronaute et homme politique américain (1921).

PILOTE EMBETE

Le pilote d'un avion transportant des fraises a cherché en vain à se poser, mercredi soir, à New York à cause de la panne. "Où se trouve l'aéroport Kennedy", a-t-il dit au moment de l'extinction des lumières. Après avoir été informé qu'il devrait faire route sur Philadelphie, il a demandé: "Que vais-je faire des fraises?" "Mangez-les" a répondu le tour de contrôle.

PAS D'AUTO, LE DIMANCHE

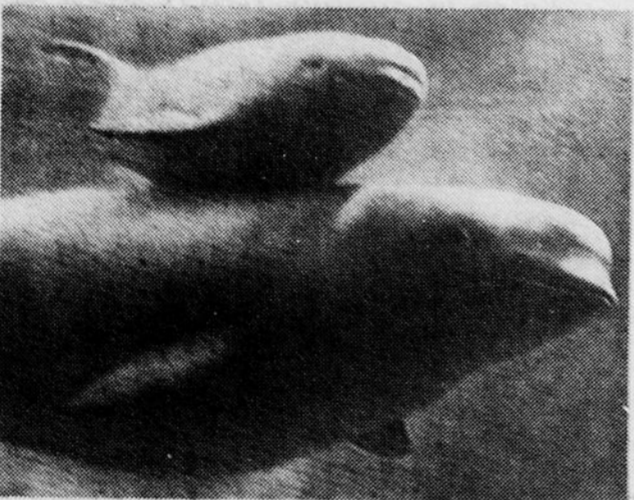
Les Suisses voteront en septembre sur le point de savoir si la conduite automobile sera interdite dans leur pays 12 dimanches par an. Il y a deux ans, plus de 115,000 Suisses ont signé une pétition en faveur de cette interdiction, qui s'appliquerait un dimanche par mois. En vertu de la loi, toute pétition ayant obtenu plus de 50,000 signatures doit pouvoir faire l'objet d'un référendum.

Jusqu'à présent, le gouvernement suisse a accueilli avec réserves la pétition qui, d'après un communiqué fédéral publié récemment, pourrait avoir des "conséquences catastrophiques" pour le tourisme.

ICE CREAM AU SOJA

Après moult réflexions, la commission européenne a accepté que les Britanniques baptisent leur glace ice cream, même si cette production est faite à partir de soja ou de graisse de porc. L'étiquette devra cependant préciser les ingrédients.

De même, la commission a décidé de se montrer stricte sur les appellations de certains produits dans lesquels le mot "cream" (crème) est inclus, comme les gâteaux.



TOUT UN EVENEMENT

Le personnel de l'aquarium de Vancouver est convaincu que son baleineau, venu au monde la semaine dernière reconnaîtra sa mère, Kavna. On a remarqué que lorsque Kavna pousse un cri particulier, le bébé se dirige droit vers sa mère. Kavna a été capturée dans la Baie d'Hudson il y a un an environ. La naissance du baleineau a été tout un événement. Des fleurs ont même été envoyées à la baleine-mère.



TOUTE UNE ALLERGIE

L'air ambiant constitue une menace pour un petit Américain de quatre ans, Jared Rietzman. Il contient des substances inconnues qui le rendent malade en quelques minutes. Les médecins ne sont pas encore parvenus à trouver de remède.

Seul un casque similaire à celui que portent les astronautes procure un soulagement au garçonnnet. Fonctionnant avec des piles, il purifie l'air qu'il respire en filtrant les substances qui déclenchent une grave réaction allergique.

Avant la mise au point de ce casque, il y a 15 jours, Jared était pratiquement prisonnier dans la maison de ses parents, à Carmichael, dans la banlieue de Sacramento, où des filtres à air avaient été installés. Si l'enfant sortait au dehors, en quelques minutes ses lèvres enflemaient, ses paupières gonflaient, son nez coulait, ses oreilles se bouchaient. Parfois il titubait et tombait. Jared n'a manifesté aucun de ces symptômes jusqu'à l'âge de 18 mois, lorsque ses parents l'ont emmené en voyage. Il a alors été victime d'un refroidissement dont il ne s'est jamais remis.

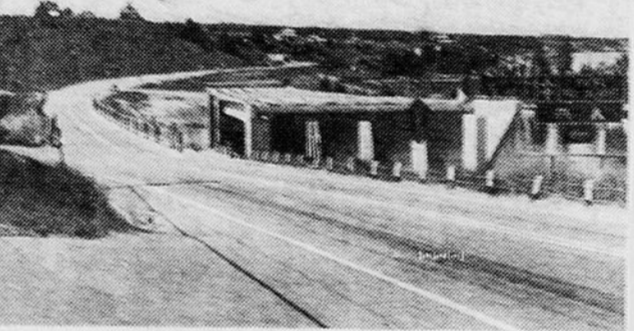


COOPERATIVE ARTISANALE

Un Club d'artisans de Honfleur, sous la présidence de Mme Antoinette Cloutier de Sainte-Monique, opère pour une deuxième année consécutive un kiosque d'artisanat. Celui-ci regroupe en coopérative 27 artisans de la municipalité et un chiffre d'affaires de \$5,000 durant la période estivale. L'an dernier, durant 58 jours, cette coopérative avait vendu pour plus de \$3,000.

ETAT DE SANTE DE LA JOCONDE

Son sourire cachait mal le fait qu'elle suivait un régime trop riche en graisses animales: Tel est le diagnostic à posteriori rendu par un médecin japonais sur l'état de santé de la Jaconde. Ce médecin, dans un article publié par "pharma Information", périodique édité par l'industrie chimique suisse, écrit que la coloration jaunâtre du coin de son oeil gauche révèle ses mauvaises habitudes alimentaires et indique qu'elle souffrait d'un excès de cholestérol dans le sang. Le médecin nippon ajoute que sa théorie a été confirmée par les experts du Musée du Louvre. A l'examen, il apparaît que cette coloration jaunâtre a bien été voulue par Leonard de Vinci et qu'elle n'est pas due au grand âge du tableau.



CA PROGRESSE

Les travaux de construction du nouveau pont de Val-Jalbert vont bon train puisque les formes sont terminées. Dès l'automne prochain, ce pont, qui représente un investissement de \$1,700,000, permettra aux automobilistes d'enjamber la rivière Outatchouan. Soulignons que l'architecture de ce pont est conçue en fonction des nombreux attraits touristiques de cette région.

ALLOCATION A DECLARER

La commission d'assurance-chômage tient à informer les travailleurs de la construction qui sont actuellement sans travail que leur paie de vacances qu'ils recevront prochainement de l'office de la construction du Québec constitue un gain et, de ce fait, doit être rapporté comme tel.

Dans un communiqué émis vendredi dernier, le directeur des services d'information, M. Patrick Gaudreault, a de plus souligné qu'il partage avec tous ses collègues de la commission, le désir de voir les prestataires impliqués s'éviter tout ennui possible.

Selon M. Gaudreault, l'ouvrier de la construction devra déclarer ce revenu sur la déclaration du prestataire qui suit immédiatement la réception de cette paie.

Ainsi, le défaut de déclarer une paie de vacances pourrait entraîner l'établissement d'un trop-payé, retard dans l'expédition d'un chèque de prestation ainsi que la possibilité que la CAC ait à demander un remboursement. Pour de plus amples détails, communiquer avec le bureau d'assurance-chômage de votre localité.

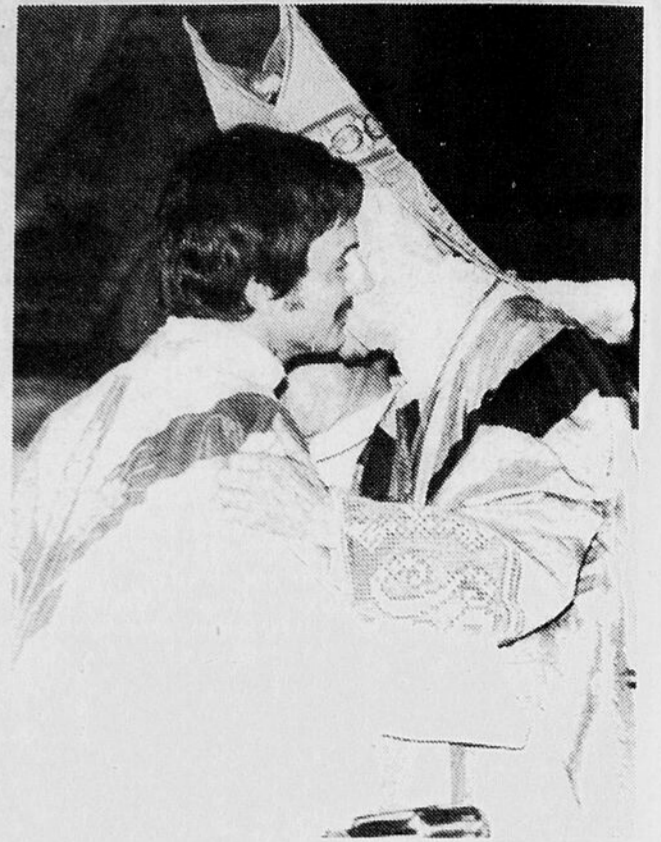


SENTIER ECOLOGIQUE

Un projet de Jeunesse Canada au travail de l'ordre de \$6,000 permet à huit personnes de tracer un sentier écologique à Métabetchouan. D'une longueur de deux kilomètres, ce sentier est situé derrière le séminaire. Voici le groupe qui réalise ce travail.

ELIZABETH TAYLOR

Elizabeth Taylor a pratiquement enlevé un zéro à la valeur de ses souvenirs avec Richard Burton. Au lieu des 300,000 rands qu'elle avait promis de verser à l'hôpital de Kasane, le village du Botswana où elle s'est remariée avec lui, elle n'en versera que 39,000. Selon le ministre de la Santé du Botswana, l'actrice a expliqué qu'elle avait dû changer d'avis en même temps que le statut fiscal. Après son second divorce avec Richard Burton et son nouveau mariage, le fisc américain a modifié sa catégorie fiscale et l'actrice ne peut plus permettre un hommage si coûteux à la mémoire de ses secondes nocces avec Burton.



ORDINATION A ROBERVAL

La paroisse Notre-Dame de Roberval a été récemment le théâtre d'une ordination, la cinquième dans l'histoire de cette communauté religieuse. Il s'agit de l'abbé Jean Martel, mariste, qui reçoit ici l'accolade de Mgr Marius Pré, lequel présidait la cérémonie.

RENDEZ-VOUS

- ALMA** — 1864, Jonquière: 548-2188
Roberval-Saint-Félicien: 275-4554
- CLUB OPTIMISTE** — Le club Optimiste d'Alma tiendra son souper bimensuel, ce soir à 18h00, à la salle à manger du restaurant Saint-Germain.
- CHICOUTIMI** — Le souper hebdomadaire du club Richelieu de Chicoutimi, aura lieu, demain à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi.
- CHUTES NIAGARA** — Voyage organisé aux Chutes Niagara et à Toronto, le 25 juillet. Pour l'information: Mme Alfred Duchesne, Tél: 543-3056
- CLUB TOAST MASTERS DYNAMO** — Le club Toast Masters Dynamo de Chicoutimi, tiendra son souper hebdomadaire demain, à 19h00 au restaurant Sandra Pizza King de Plébeu du Saguenay. Bienvenue à tous.
- SERENA** — Planification familiale, votre moyen de planification familiale ne vous satisfait plus? Vous désirez un enfant? Serena, service bénévole de régulation des naissances, peut vous aider. Pour toute information concernant recherche de grossesse, planification familiale, test symptomatique, téléphoner aux numéros suivants: Alma: 568-8427, Chicoutimi: La Baie: 549-8892, Dolbeau-Mistassini: 276-
- JONQUIERE** — **CLUB KIWANIS** — Le souper hebdomadaire du club Kiwanis Saguenay, aura lieu demain, à 18h30, à l'Hôtel Paul Baillargeon.
- CLUB KIWANIS** — (quartier d'Arvida) — Le souper hebdomadaire du club Kiwanis du quartier d'Arvida, aura lieu demain à 18h00, au Manoir Saguenay.
- ACCUEIL DOMREMY** — Le comité féminin de l'Accueil Domremy de Jonquière, donne rendez-vous pour sa soirée hebdomadaire demain, en haut du Terminus 500, à Jonquière coin Saint-Paul et Saint-Dominique.
- CLUB RICHELIEU** — Le souper hebdomadaire du club Richelieu du quartier Kamogami aura lieu demain à 18h15, au Motel Richelieu, Rte 170.
- CLUB KIWANIS** — Le club Kiwanis de La Baie tiendra son souper hebdomadaire demain, à 18h00, au café Populaire, rue Victoria, Baginville.

VOS DROITS

mère célibataire

Il est avantageux pour une mère célibataire d'adopter son enfant naturel car il deviendra alors un enfant légitime, c'est-à-dire un enfant ayant les mêmes droits qu'un enfant né de personnes mariées.

Des lors, le grand-père et la grand-mère de l'enfant seront tenus d'en prendre soin advenant le décès de la mère célibataire ou son incapacité de pourvoir aux besoins de l'enfant. En adoptant son enfant naturel, la mère célibataire lui permet ainsi d'hériter comme un enfant légitime dans le cas où les membres de la famille meurent sans testament.

La demande d'adoption se fait par une requête présentée à la Cour du Bien-Être social et seul ce tribunal peut accorder une adoption.

Adressez-vous d'abord au Centre des Services Sociaux le plus près de chez-vous.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

QUEBEC EN BREF

Fonctionnaires itinérants

QUEBEC (PC) — Les 4,200 fonctionnaires itinérants du gouvernement du Québec, qui refusent depuis plus d'un mois d'utiliser leur voiture personnelle pour les fins de leur travail, seront appelés à se prononcer dans quelques jours sur la dernière proposition du ministre de la Fonction publique, M. Denis de Belleval.

Le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ), M. Jean-Louis Harguindeguy, a annoncé, vendredi, que le bureau de coordination du syndicat recommanderait l'acceptation de l'offre gouvernementale formulée jeudi dernier.

Le gouvernement n'a pas cédé sur le tarif actuel de \$0,21 du mille appliqué aux itinérants, mais a accepté la proposition syndicale d'instituer un groupe de travail conjoint qui aura pour mandat d'étudier l'ensemble de la question et de faire rapport en septembre.

C'est une ouverture plus grande du ministre sur la consultation, a déclaré M. Harguindeguy, et nous verrons jusqu'à quel point le gouvernement est de bonne foi. Si, à l'automne, les résultats sont négatifs, le syndicat et les itinérants verront alors quelle position il y a lieu de prendre.

Les fonctionnaires itinérants se prononceront lundi, mardi et mercredi. Le dépouillement des votes se fera jeudi, au siège du SFPQ, à Québec.

Biron satisfait

MONTREAL — Commentant le sondage publié vendredi dans le quotidien Le Devoir, le chef de l'Union nationale, Rodrigue Biron, estime que les résultats confirment la montée de son parti.

Le sondage révèle que le Parti québécois est bon premier avec quarante pour cent d'appui populaire, suivi de l'Union nationale avec 21 pour cent et le Parti libéral avec 17 pour cent.

Biron croit que ce sont les attitudes négatives et destructrices du Parti libéral du Québec qui ont fait que l'UN devance le Parti libéral.

Anniversaire gai ou triste

MONTREAL — Samedi marquait le premier anniversaire des Jeux olympiques de Montréal qui ont vu pour théâtre principal le fameux stade montréalais, dont la tour et le toit amovible restent encore à être terminés.

L'anniversaire ne sera célébré d'aucune façon spéciale par les Montréalais qui ne risquent pas d'oublier ces olympiques puisqu'ils furent les plus coûteux de l'histoire et qu'ils devront encore en défrayer le coût exorbitant dans les années à venir.

Paradoxe de l'époque, le fameux stade voué à la gloire du sport amateur est surtout utilisé par les équipes professionnelles du sport.

Une semaine avant que ne sonne le premier anniversaire des Jeux olympiques, le premier ministre québécois René Lévesque annonçait la tenue d'une grande enquête pour faire la lumière sur les contrats fabuleux qui furent accordés pour que se réalise le grand rêve des Olympiques du maire Jean Drapeau.

Hôpitaux ouverts à l'année longue

MONTREAL — Le gouvernement du Québec verra l'an prochain à ce que les hôpitaux n'interrompent pas une partie de leurs services au cours des mois d'été en fermant temporairement des départements ou en rendant inoccupés un certain nombre de lits.

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, précisant que son ministère octroyait des budgets d'opération aux hôpitaux pour une période complète de douze mois et pour l'ensemble des lits inscrits au permis d'exploitation.

Duhaime chez Médecin

NICE, France — Le ministre québécois du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Yves Duhaime, a rencontré vendredi à Nice, le secrétaire d'Etat français au Tourisme, M. Jacques Médecin.

L'entretien a porté sur le développement des rapports touristiques entre la France et le Québec.

A l'issue de la rencontre, le ministre québécois a souligné devant la Presse que le désir de resserrer les liens entre le Québec et la France avait pour objectif de permettre à un plus grand nombre de Français de connaître le Québec.

Trois questions principales ont été discutées: 1- Le crédit hôtelier; 2- L'établissement de relations plus étroites entre deux villes jumelées, Nice et Montréal; 3- La formule des voyages à forfait.

Fox à la Macaza

MONTREAL — Le solliciteur-général du Canada, M. Francis Fox, se rendra à la Macaza, aujourd'hui, pour y dévoiler la transformation de l'ancienne base militaire en centre carcéral.

On se rappellera que c'est au début des années 50 que la Macaza devenait la base de missiles Bomarc. Plus tard, soit en 1957-58, après une mésentente avec le gouvernement des Etats-Unis, qui exigeait que les fusées soient porteuses d'ogives nucléaires, on pouvait prévoir que cette base nucléaire ne survivrait pas bien longtemps.

En 1968, elle était fermée définitivement, au grand désespoir des habitants de la région qui avaient profité de l'arrivée du personnel de la base, environ 500 militaires et travailleurs.

Le procès de Gérard Filion

TORONTO (PC) — Le président du Barreau du Québec, Viateur Bergeron, a demandé à un ministre fédéral, à un ministre du Québec et à un ministre de l'Ontario de l'aider à régler le problème que représente la langue dans laquelle Gérard Filion doit subir son procès.

Dans une lettre qu'il a écrite au Procureur général de l'Ontario, Roy McMurtry, M. Bergeron dit qu'avant d'accepter l'invitation qu'il a reçue de celui-ci de se rendre à Toronto pour discuter cette affaire, il préfère attendre une réponse d'autres personnes avec lesquelles il a communiqué au sujet de cette même affaire.

Dans une lettre qu'il a écrite au ministre de la Justice du Québec, Marc-André Bédard, M. Bergeron dit qu'il croit que c'est le droit de tout Canadien de subir un procès en français ou en anglais.

Filion est censé subir un procès en Ontario le 12 septembre.

L'Union nationale propose une version corrigée de la loi 101

SHERBROOKE (PC) — L'Union nationale propose maintenant une version corrigée du projet de loi 101, projet de Charte linguistique déposé mardi dernier à l'Assemblée nationale par le ministre d'Etat au Développement culturel, M. Camille Laurin.

En effet, le caucus des parlementaires unionistes, réunis dimanche dans un hôtel des Cantons de l'Est, s'est mis d'accord sur une nouvelle version du projet de loi 101 qu'il compte maintenant présenter à l'opinion publique.

Le document préparé par les 11 membres de la députation unioniste à l'Assemblée nationale, indique que les "langues française et anglaise sont les langues officielles du Québec" mais précise que "des dispositions particulières de la présente loi peuvent permettre l'utilisation exclusive de la langue française ou affirmer sa prééminence sur la langue anglaise ou tout autre langue au Québec".

Le caucus unioniste ne propose aucun amendement au chapitre II du projet de loi 101 relatif aux droits linguistiques fondamentaux.

Selon les députés unionistes, ce chapitre II assure en effet la prééminence de la langue française sur la langue anglaise, "mais n'empêche pas l'usage de la langue anglaise pour toute personne qui désire s'en prévaloir".

Reconnaître à ce moment-ci des droits linguistiques fondamentaux d'application universelle pour les anglophones, lit-on dans le document de l'UN se traduirait dans les faits par le bilinguisme institutionnel ce qui n'est pas notre but."

Législation et justice

Par ailleurs, l'UN propose de modifier l'article 7 de la loi 101 en déclarant que "le français et l'anglais sont les langues de la législation et de la justice au Québec".

Aussi, l'Union nationale recommande la rédaction et le dépôt des projets de loi dans les deux langues mais indique qu'au cas de difficulté d'interprétation, le texte français doit prévaloir.

Le projet de loi unioniste propose l'abrogation de l'article 11 prescrivant l'usage de la seule langue française aux personnes morales devant les tribunaux. Il précise que les jugements de cour sont rédigés dans l'une ou l'autre langue et que le texte original doit toujours prévaloir.

En ce qui a trait à l'administration publique et à la langue qu'on y utilise, l'Union nationale établit dans son projet de loi-fantôme les deux principes suivants:

- la prééminence de la langue française;
- la reconnaissance d'une communauté anglophone bien articulée.

Si bien que selon un

amendement apporté aux articles 16 et 18 de la Charte, les organismes municipaux et scolaires anglophones pourront utiliser la langue anglaise dans leurs communications internes et externes.

Outre cela, les membres

des ordres professionnels se trouvent dispersés selon le projet unioniste de l'obligation que leur fait le projet 101 d'assurer que leurs services peuvent être obtenus en anglais.

L'UN n'apporte que très peu d'amendement en ce

qui a trait à l'usage du français comme langue de travail et langue des milieux d'affaires. Le projet unioniste n'élimine du projet gouvernemental que tout ce qui pouvait lui apparaître coercitif.

L'Union nationale a

choisi de "surseoir" à l'application du principe du libre choix qu'elle favorisait pourtant au moment de la dernière campagne électorale, sauf bien entendu pour les enfants anglophones.



UN BAIN JELLO — David Barron de Castleford, Idaho, revient à la surface après avoir plongé dans 600 gallons de gélatine, une promotion de la compagnie

Jello. Barron, 19 ans, a dit que c'était pour lui la réalisation d'un rêve qu'il a déjà eu. 550 autres personnes ont fait de même. (Téléphoto AP)

Interrogation sur un vieux projet de centrale

QUEBEC (PC) — L'élection du Parti québécois pose un point d'interrogation jusqu'au génie américain, qui n'a pas abandonné son projet vieux de 12 ans de construire une centrale hydraulique dans le Maine.

Pour la Nouvelle-Angleterre, le plan Dickey-Lincoln revêt une importance particulière, puisque l'énergie y coûte actuellement plus cher que n'importe où ailleurs aux Etats-Unis.

Pour le Nouveau-Brunswick, le barrage de la rivière Saint-Jean permettrait de développer en hydro-électricité de nouveaux réservoirs d'eau.

Mais pour le Québec, il ne semble y avoir aucun avantage, sinon que 4,050 acres de ses terres étant inondées, il aura droit à certains dédommagements.

Commission Dorion

En 1971, une commission d'enquête présidée par le géographe Henri Dorion a résumé les difficultés auxquelles le Québec a à faire face.

La commission a souligné qu'il s'agissait d'une question d'intégrité territoriale, mais que le gouvernement fédéral pouvait interdire au Québec de participer aux négociations entre les Etats-Unis et le Canada.

Tout ce que le Québec peut faire, c'est de réclamer une compensation.

En fait, au moment où on discutait chaudement de l'affaire, en 1968, le ministre québécois des Terres et Forêts a fixé à au moins \$3,5 millions le montant qu'on devrait retirer des dédommagements et de la vente du bois des terres inondées.

Depuis l'élection du Parti québécois, le ministre Yves Bérubé a été conseillé d'exiger "des redevances ou autres dédommagements, auxquels il aurait droit selon les lois et usages du Québec si le projet était québécois".

Environnement

Depuis 1965, deux autres facteurs peuvent modifier sensiblement la situation.

Il y a d'abord l'environnement, qui préoccupe maintenant autant les gens du Maine, du Nouveau-Brunswick que du Québec.

Puis, il y a l'inflation. Le génie américain, l'an dernier, n'a prévu que des dédommagements de \$2,7

millions pour le Québec. Il va sans dire que cette compensation va être mise en doute, depuis que l'inflation a fait monter tous les prix.

Si vous avez déjà un numéro d'assurance sociale, on ne vous demande rien. Cependant...

Si vous détenez déjà un numéro d'assurance sociale, vous n'avez pas besoin de faire d'autres démarches. Si vous avez perdu votre carte ou changé de nom, vous gardez le même numéro; il suffit alors de remplir une nouvelle formule. Cependant...il vous faudra alors donner des preuves de votre identité, tout comme ceux qui s'inscrivent pour la première fois.

Pour cela, vous pouvez vous rendre au bureau local de la Commission d'assurance-chômage, muni de deux pièces d'identité, un document principal et un document secondaire. Le document principal peut être un acte de nais-

sance provincial, un extrait de baptême émis au Québec ou, si vous êtes naturalisé Canadien, un certificat de citoyenneté.

Si vous êtes immigrant reçu, vos papiers d'immigration conviennent parfaitement. Le document secondaire peut être un permis de conduire ou même un bulletin scolaire. Pour les documents principaux, on exige un original ou une copie authentifiée. Une photocopie suffira pour les autres.

Nous ne voulons surtout pas risquer de perdre vos documents. On les vérifiera donc sur place au bureau local de la Commission d'assurance-chômage et on fera parvenir votre demande à Ottawa

pour vous. Vous pourrez rapporter vos documents. La carte portant votre numéro d'assurance sociale vous parviendra par la poste.

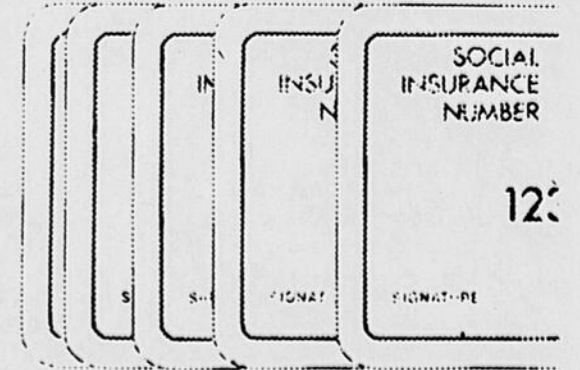
Si vous ne pouvez vous rendre à l'un des bureaux de la Commission d'assurance-chômage, vous pouvez aller à l'un des Centres de Main-d'oeuvre du Canada, ou encore envoyer votre demande directement à Ottawa, accompagnée des documents originaux ou authentifiés.

Et rappelez-vous que si vous avez déjà un numéro d'assurance sociale, si votre état civil n'a pas changé, on ne vous demande rien.



Votre numéro d'assurance sociale. Aussi unique que vous l'êtes.

Gouvernement du Canada / Government of Canada



PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Pâtes et papier

Les présidents des entreprises manifestent leur optimisme pour le deuxième semestre

CHICOUTIMI — Les présidents des principales compagnies de pâtes et papier qui opèrent des concessions forestières et des usines de transformation du bois dans la région sont assez optimistes quant à l'accroissement des ventes et à la production de pâtes et papier pour le reste de l'année en cours.

Dans la dernière édition de la revue "Le Papetier", publiée par l'Association des industries forestières du Québec, on a fait un relevé des déclarations des présidents d'au moins trois compagnies importantes qui démontrent vraiment leur confiance dans le deuxième semestre de l'année.



M. C.R. Titemore

Pour sa part, M. C.R. Titemore, s'adressant aux actionnaires de la Compagnie Price Limitée, à Québec, a signalé que la situation pour 1977 devrait s'améliorer à cause des facteurs suivants: le taux de change du dollar, des débouchés plus grands pour le papier journal et un taux de production plus élevé.

"Le secteur du papier journal a dû faire face à de graves défis pour maintenir sa position concurrentielle en ce qui a trait aux coûts de fabrication et de livraison du papier journal", a-t-il dit. Il a également ajouté que l'image de l'industrie canadienne a été ternie à cause des grèves et de l'escalade des coûts, ce qui a incité quelques concurrents des Etats-Unis à accélérer leurs propres programmes d'expansion.

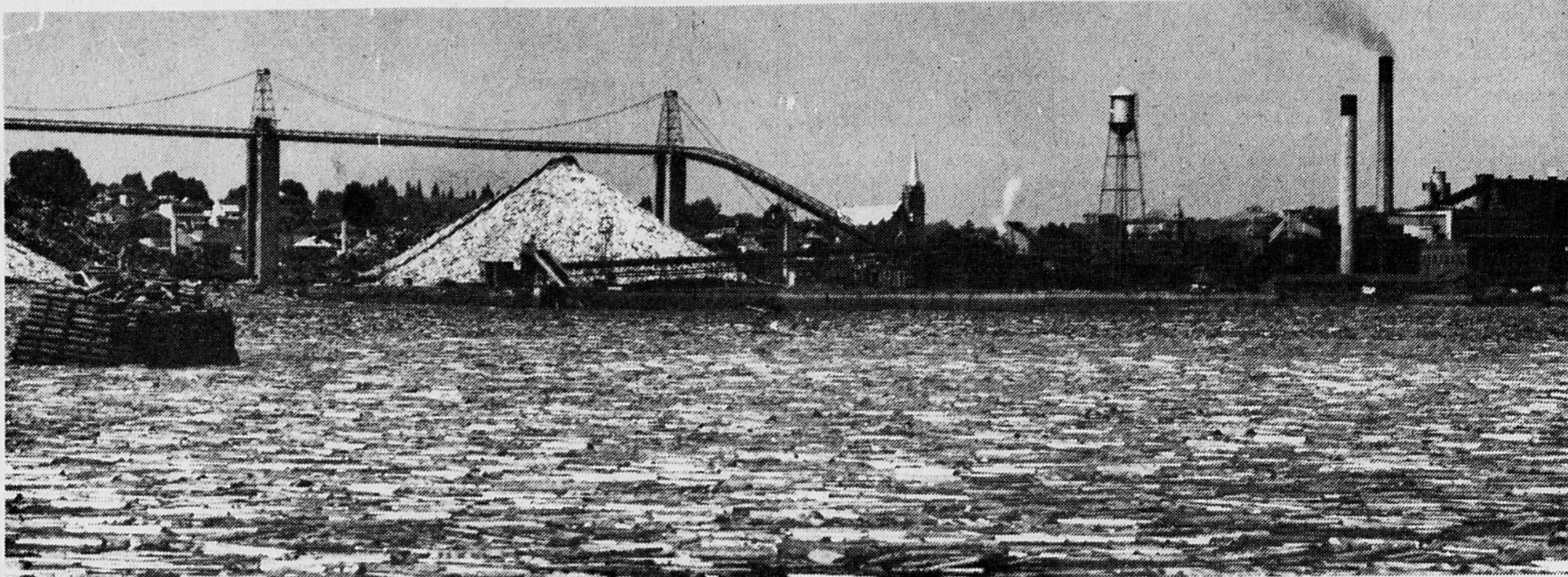
"Il est essentiel que nous adoptions dès maintenant des mesures afin de rétablir la réputation de nos usines en tant que fournisseurs concurrentiels, fiables et stables de papier journal", d'ajouter M. Titemore.

Selon le président de Price, l'assainissement de l'environnement en ce qui a trait aux vieilles usines constitue un fardeau financier considérable. "Les grèves et autres problèmes économiques auxquels nous avons dû faire face ont empêché la mise en application ordonnée des améliorations requises."

Toutes les usines de la compagnie sont dotées de dispositifs de rétention de solides en suspension ou sont sur le point de l'être. Toutefois, le principal problème demeure le traitement des lessives résiduelles des usines de pâte au bisulfite.

"En raison de l'importance des capitaux nécessaires à cette fin, nous devons aborder le problème sur une base individuelle", a conclu M. Titemore.

Pour sa part, le président et chef de la direction de Domtar Limitée, M. Alex D. Hamilton, a exprimé un certain optimisme quant aux



perspectives pour le reste de l'année. Cet optimisme est lié à l'attente que le climat des marchés, plus particulièrement aux Etats-Unis, continuera de s'améliorer surtout en ce qui a trait aux produits des pâtes et papiers.

Le président a souligné qu'au cours des 12 derniers mois, d'importants changements s'étaient produits au sein de la société canadienne vis-à-vis d'entreprises comme Domtar. "On constate, dit-il, que les principaux paliers du gouvernement sont maintenant plus disposés à reconnaître que le milieu environnant occupe un rôle important dans l'aptitude de l'industrie canadienne à soutenir la concurrence sur les marchés nationaux et internationaux."

Il a ajouté que la situation flottante du dollar canadien a amené une modification du taux de change favorable aux exportations canadiennes mais désavantageuses pour les importations. Ses répercussions sur le coût de la vie furent, toutefois, marquées.

Faisant allusion à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) dont le



M. Alex D. Hamilton



M. W.I.M. Turner

Canada est l'un des pays participants et où on étudie les modifications à apporter aux structures tarifaires actuelles, le chef de la direction de Domtar s'est montré d'avis qu'une politique de libre-échange aurait de nombreux avantages pour l'économie canadienne, surtout si elle était accompagnée d'une ouverture aux importants nouveaux marchés mondiaux pour les produits fabriqués à partir de matières premières canadiennes.

Il a souligné cependant que cet avantage demeure purement théorique si le prix des produits canadiens n'est pas concurrentiel tant au pays qu'à l'étranger.

Même si la demande pour le papier journal au cours du premier trimestre de 1977 est demeurée décevante, on prévoit que la consommation des Etats-Unis s'accroîtra à un rythme de 4 pour cent pour atteindre quelque

10 millions de tonnes pour l'année entière et que le régime de production des usines canadiennes se situera ainsi à quelque 86 pour cent de sa capacité. Voilà ce que les actionnaires de la Consolidated-Bathurst Limitée ont entendu de leur président et chef de la direction, M. W.I.M. Turner, lors de l'assemblée annuelle de cette entreprise à Montréal.

"La situation instable de l'économie mondiale l'année dernière a eu de nombreuses répercussions défavorables, dont le retard qui a marqué le relèvement de l'industrie des pâtes et papier. La même situation a continué de prévaloir au cours du premier trimestre de la présente année", a dit M. Turner.

Afin de renforcer sa situation concurrentielle, la Consolidated-Bathurst envisage également, en plus de rationaliser sa production de papier journal, d'engager des dépenses en immobilisations importantes. A ce chapitre, les investissements visant à réduire les coûts de production et à intensifier la diversification des produits seront privilégiés.

A l'exemple des autres fabricants de papier journal de l'est du Canada, M. Turner a signalé que son entreprise éprouvait certaines difficultés à faire face à la concurrence sur ses principaux marchés. Il a indiqué que trois groupes importants d'éditeurs de journaux américains ont convenu de s'associer dans une entreprise conjointe afin de construire en Georgie (E.-U) une usine de papier journal.

"L'un de nos principaux désavantages à long terme est le coût du transport vers les marchés, en particulier ceux du Sud et de l'Ouest, où la croissance est la plus marquée aux Etats-Unis."

"Il est également important de signaler qu'au Canada, nous ne pouvons pas nous offrir le luxe de payer des salaires de 20 pour cent supérieurs à ceux payés par nos principaux concurrents du Sud des Etats-Unis. Ces salaires se répercutent non seulement au niveau de l'usine mais aussi en forêt", a dit M. Turner.

A court terme, l'industrie canadienne des pâtes et papier est peut-être favorisée par les cours du change mais, encore, cela ne règle pas le problème à long terme.



placements en
OBLIGATIONS
avec rendement
défiant toute compétition

1 AN	9%
2 ANS	9 1/4%
3 ANS	9 1/4%
4 ANS	9 1/2%
5 ANS	9 1/2%
6 ANS	9 3/4%
7 ANS	9 3/4%
8 ANS	10%
9 ANS	10%
10 ANS	10%

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.
POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC NOUS

206, est Racine — Chicoutimi
549-8888

**Chèques
sans frais
TD**

**Ce n'est pas une grosse affaire,
c'est une bonne affaire!**

Si, durant une période de relevé de compte, un client maintient un solde minimum de \$200 ou plus dans son compte de chèques personnels, la banque TD annulera les frais sur les chèques (16¢ chacun) faits durant cette période.

À la banque
TD
on veut t'aider

Les succursales TD de votre région sont situées aux adresses suivantes:
117, RACINE E, CHICOUTIMI — 549-0412

La tentation au désert

OTTAWA — Le premier ministre Trudeau sera de nouveau tenté par le diable électoral, mercredi prochain, quand se réunira le comité des quinze.

Coprésidé par le ministre Marc Lalonde et le



JEAN-MARC POLIQUIN
(Tous droits réservés, Le Quotidien et Edimédia)

sénateur Keith Davis, ce comité comprend aussi un représentant de chaque province, un du Yukon, un des territoires du Nord-Ouest, et le président du Parti libéral du Canada.

Formé depuis de longs mois déjà, ce comité tient des réunions périodiques dont chacune pourrait être une veillée d'armes électorales. Jusqu'ici, le comité accomplissait un travail

de longue haleine. Il se préparait à une campagne fixée provisoirement au milieu de 1978. Voici que cette perspective se modifie par suite du dernier sondage d'opinion qui place le chef libéral à un sommet de la faveur populaire.

La première réaction de tous les intéressés est l'étonnement. Quoi! Alors que la monnaie se dégrade à cause de l'inflation et que les emplois sont rares, le public fait risette? "Eh! bien, disent les uns, il serait donc faux de dire que gouverner, c'est mécontenter." D'autres, plus cyniques, ou plus réalistes, avouent avec un clin d'oeil malin: "Les libéraux gouvernent mal, mais ils se défendent bien."

A un niveau plus élevé, la deuxième réaction s'est traduite ici et là par une résolution d'ailleurs claironnée: "Profitions de ce retour en grâce pour aller aux urnes sans risques."

Ce réflexe est frivole. Il suppose que le vent de l'opinion publique est stable.

Il oublie la pénible expérience faite coup sur coup par Dave Barrett en Colombie-Britannique, par Robert Bourassa au Québec, par William Davis en Ontario, trois messieurs qui ont voulu danser plus vite que le violon.

Il résulte d'une curieuse lecture des résul-

tats du dernier sondage Gallup. Au lieu en effet d'en déduire qu'aux yeux de la majorité des Canadiens M. Trudeau s'acquitte bien de son mandat, il en infère que le premier ministre vient de se faire dire: "Brûler les étapes, écoutez votre mandat."

Bien entendu, le comité des 15 n'est pas le seul organisme qui ait voix au chapitre. Le cabinet et le "caucus" (c'est-à-dire l'ensemble des députés et sénateurs libéraux) auront aussi leur mot à dire.

Ce qu'il faut retenir dans ce processus de consultation, c'est que le chef du gouvernement devra en fin de compte faire le vide autour de lui, après avoir écouté tout le monde et confronté les avis contradictoires. A un moment donné, il ne pourra plus déléguer ses responsabilités. Il assumera le poids de la décision, que la plupart de ses conseillers soient favorables ou hostiles à la tenue d'un scrutin hâtif. D'ailleurs, la raison de la majorité n'est pas toujours la meilleure, et il arrive qu'une minorité n'ait pas tort. Aux heures les plus graves, les chefs politiques sont comme des solitaires dans le désert; après la délibération collégiale, vient la décision personnelle.

On veut maintenant savoir quelle sera la démarche intellectuelle du premier ministre.

Procédera-t-il par raisonnement ou par intuition?

Jusqu'ici, il a pratiqué une logique d'une froideur cartésienne. Répudiant la panique, il a pris quatre mois pour créer l'agence Tellier, et huit mois pour créer le groupe Pepin-Robarts. A propos du bill 101, il n'a même pas demandé aux législateurs de la Couronne d'en scruter l'orthodoxie constitutionnelle. Il attend que le bill Laurin devienne loi. Il donne tous les signes d'un homme qui ne s'avise pas de l'urgence de la bataille. On n'a qu'à lire ses interventions du 14 juillet aux Communes pour s'en convaincre.

Comment imaginer que le premier ministre changerait soudain son fusil d'épaule et réclamerait tout de suite un mandat pour se battre contre le référendum Lévesque en 1979?

Si rationnel qu'il soit, néanmoins, M. Trudeau pourrait obéir à ce que de Gaulle appelait dans le deuxième tome de ses Mémoires de guerre "un appel venu du fond de l'histoire, ensuite l'instinct du pays". Il brusquerait les élections pour commencer à mettre les esprits en condition, à les enfoncer dans la conviction que la cohésion nationale est entamée et que la patrie a écrit les premières pages d'un drame où elle joue son destin.

CANADA EN BREF

Yewchuk et les libéraux

RED DEER, Alberta (PC) — Le député progressiste-conservateur d'Athabasca a révélé, au cours du week-end, qu'on lui avait demandé de se joindre au Parti libéral.

Deux ou trois autres députés progressiste-conservateurs de l'Alberta, a ajouté M. Paul Yewchuk, ont fait l'objet de demandes semblables.

Il a cependant refusé de citer des noms.

Selon M. Yewchuk, les libéraux se font plus pressants auprès des membres du Parti progressiste-conservateur depuis la défection de M. Jack Horner.

M. Horner a quitté les progressistes-conservateurs pour devenir ministre sans portefeuille dans le cabinet du premier ministre Trudeau.

M. Yewchuk a souligné qu'il avait refusé, parce qu'il considère la politique libérale comme "destructive pour le Canada".

A Calgary, le vice-président du Parti libéral, M. Michael Webb, ne s'est pas montré surpris de la déclaration de M. Yewchuk.

"Ce genre de choses se fait constamment", a-t-il commenté.

Guerre aux fonctionnaires

OTTAWA — Le député libéral de Maisonneuve-Rosemont aux Communes, Serge Joyal, est d'accord pour dire que le gouvernement Trudeau doit d'abord respecter la loi avant de faire la guerre aux fonctionnaires francophones fédéraux au Québec.

Ces fonctionnaires ont entrepris une campagne de boycottage de la langue anglaise afin d'obtenir une prime au bilinguisme qui leur est promise depuis longtemps.

Monsieur Joyal a révélé qu'il a défendu la semaine dernière cette thèse auprès de certains membres du Cabinet fédéral.

Selon le député libéral, le gouvernement fédéral devrait verser immédiatement le minimum à tous ceux qui ont droit à cette prime et de procéder aux réajustements nécessaires au fur et à mesure de la complexité des postes.

Monsieur Joyal estime par ailleurs que l'Alliance de la Fonction publique, un syndicat à majorité anglaise, est presque de connivence avec le fédéral pour contraindre les fonctionnaires fédéraux francophones au Québec à effectuer leur travail sans prime.

Fox et les élections

OTTAWA (PC) — Le Solliciteur général, Francis Fox, dit qu'il veut que les élections fédérales aient lieu l'automne prochain.

Il s'exprime ainsi dans une interview qu'il a donnée ce week-end au réseau de télévision CTV et que ce réseau, privé et de langue anglaise, devait transmettre hier à une émission qui se nomme Question Period.

Il a soutenu qu'il était "très difficile, actuellement, de faire voter des lois à la Chambre des communes" et que le gouvernement du Québec faisait fi de la citoyenneté canadienne.

A sa conférence de presse de jeudi dernier, le premier ministre Trudeau avait déclaré qu'il ne songeait pas pour le moment à déclencher des élections, mais il n'avait pas alors écarté la possibilité d'un appel au peuple à l'automne.

Les dernières élections fédérales dans tout le pays eurent lieu en juillet 1974. Le gouvernement peut attendre à 1979 pour déclencher des élections, mais les derniers sondages de l'opinion publique donnent 51 pour cent des voix aux Libéraux et seulement 27 pour cent aux Conservateurs...

Ecoles catholiques anglophones

REGINA (PC) — Dans les écoles dites séparées de Regina, c'est-à-dire des écoles que fréquentent surtout des catholiques anglophones, il y a obligatoirement des cours de français en 7e année et en 8e année, mais ces cours ne donnent pas à comprendre et parler le français, estime le directeur de l'élémentaire au ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, J.A. Holash.

La motivation n'est pas bien forte, précise-t-il, vu que les élèves savent qu'ils ne seront plus obligés d'apprendre le français en 9e année et qu'ils n'auront pas besoin du français pour fréquenter l'université.

Dictature d'Amin Dada

TORONTO (AP) — Le journaliste canadien Gerald Utting, qui a effectué un récent voyage mouvementé en Ouganda, a déclaré dans une interview publiée sous copyright au Toronto Star que le président Idi Amin Dada n'était pas le seul dirigeant du pays.

"Le président Amin n'est pas un dictateur qui gouverne seul, lui a confié à Kampala M. Bob Astles, ancien citoyen britannique qui est devenu le collaborateur du chef d'Etat ougandais. Les véritables dirigeants du pays sont un petit groupe d'officiers et de sous-officiers et même de simples soldats — le maréchal Amin figure parmi eux — qui se réunissent et décident ce qui doit être fait, quels sont les objectifs nationaux. Ce sont des personnes dévouées."

Ottawa Ajournement de la session

OTTAWA (PC) — Huit mois après l'élection au Québec d'un parti voué à la sécession du Québec, le Parlement n'a pas encore réalisé l'unanimité sur le ou les moyens de garder la Confédération intacte et c'est dans ce contexte, inquiétant pour plusieurs, que les débats parlementaires seront ajournés cette semaine pour une période de trois mois.

Certes, les députés fédéraux de toutes les formations politiques estiment que le Québec doit continuer à faire

partie du Canada, mais ils ne s'entendent ni sur les mesures qui doivent être prises pour empêcher la sécession du Québec ni sur les motifs qui incitent nombre de Québécois à réclamer la sécession.

Les libéraux disent que la clé qui peut nous donner l'unité nationale, c'est une plus grande acceptation du bilinguisme par les Canadiens anglais.

Les conservateurs, eux, estiment que mettre l'accent sur le bilinguisme, c'est souligner

la différence qui existe entre anglophones et francophones et croient que l'unité nationale ne sera pas assurée que lorsqu'il aura amélioré la situation économique au Québec et dans d'autres parties du pays.

Les législateurs fédéraux s'en vont cette semaine, pour trois mois, à leurs résidences d'été et René Lévesque, lui, continue à préparer un référendum dont l'issue pourrait être la sortie du Québec de la Confédération.

Dans un an Chauffage solaire dans les immeubles commerciaux

FREDERICTON (PC) — M. Reg Gulliver est prêt à parier que, dans un an, les immeubles commerciaux recourront de plus en plus au chauffage solaire.

Conseiller de la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick, M. Gulliver est associé au comité qui se livre actuellement à des expériences sur le sujet.

Le groupe recueille des données sur trois bâtisses différentes.

L'une, à Bouctouche, a été construite il y a deux ans et est chauffée de la façon conventionnelle.

Le soleil

Dans une interview, M. Gulliver a expliqué que l'énergie solaire fourni-

rait approximativement 45 pour cent du chauffage à Shediac.

De plus, un isolement de 10 pouces a été ajouté au plafond et de six pouces aux murs, réduisant ainsi les pertes, présume-t-on, de 50 pour cent.

L'édifice a coûté \$500,000, soit environ 10 pour cent de plus, mais le surplus devrait être absorbé dans 15 ans.

M. Gulliver a souligné que le chauffage solaire n'était connu que pour les maisons, mais qu'aucune étude n'avait été faite pour les bâtiments commerciaux.

Décès de la chanteuse Marg Osburne

ROCKLYN, Ontario (PC) — La chanteuse Marg Osburne s'est affaiblie après son spectacle, ce week-end, et elle est morte dans l'ambulance qui la transportait à l'hôpital.

La cause de la mort n'a pas encore été déterminée.

Mme Osburne, qui était âgée de 49 ans, était originaire de Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Elle avait commencé sa carrière par un pari.

"J'avais besoin d'argent pour aller au cinéma", a-t-elle raconté par la suite, relativement à son engagement par une station de radio.

Une cousine avait parié avec elle qu'elle n'oserait pas se présenter à une audition. Elle est allée et elle a été embauchée.

C'est là que Don Messer la découvrit et lui offrit de se joindre aux Islanders, en 1947, à la mort de son chanteur dans un accident de la route.

Elle participa fréquemment à l'émission de télévision Don Messer Jubilee, puis fit une tournée de l'Ouest canadien à la télévision et dans les cabarets.

Au moment de sa mort, elle habitait Sussex, au Nouveau-Brunswick.



Marg Osburne



TOTEM — Une jeune Indienne de Vancouver frappe sur une pièce de bois en cèdre qui servira de totem. Plusieurs jeunes autochtones suivent cet été à l'université de Colombie-Britannique des leçons de sculpture sur bois.

La prochaine fois que vous aurez le goût d'un sherry doux, rappelez-vous ces vérités au sujet d'Emu... le vin des antipodes.

Pureté Emu

La pureté du Sherry Emu Cream d'Australie est assurée par un contrôle de la qualité parmi les plus rigides au monde.

Valeur Emu

Le Sherry Emu Cream est à prix raisonnable. De fait, Emu est un des sherrys qui se vend le meilleur marché.

Universalité

La qualité du Sherry Emu Cream permet de le savourer en plusieurs occasions. Servez-le nature ou sur glace, seul ou pour accompagner un repas léger.

Goût Emu

Le Sherry Emu Cream est délicieusement doux. Vous et vos amis aimez son riche bouquet et sa saveur veloutée.

D'autres bons vins Emu Sherry demi-sec. Porto 999



VINS EMU DE L'Australie ENSOLEILLÉE



CKRS-TV

LUNDI, 18 JUILLET	MARDI, 19 JUILLET
10.00 Du soleil à cinq cents	10.00 Au jardin de Pierrot
10.15 Saturnin le petit canard	10.15 Topino
10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvaillies de Clémence	11.00 Les trouvaillies de Clémence
11.30 La demoiselle d'Avignon	11.30 La grande aventure
12.00 Au soleil du midi	12.00 Au soleil du midi
12.30 Les animaux chez eux	12.30 Festival Charlie Chaplin
13.00 Sur des roulettes	13.00 Sur des roulettes
13.31 Téléjournal	13.31 Téléjournal
13.36 Reflets d'un pays	13.36 Reflets d'un pays
14.31 Cinéma: "Ca commence à Vera Cruz"	14.31 Cinéma: "Ne croyez jamais rien"
16.00 Animagerie	16.00 Animagerie
16.30 Le monde enchanté d'Isabelle	16.30 Picotée
17.00 L'Odyssée	17.00 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau
18.00 Au fil de l'actualité	18.00 Au fil de l'actualité
18.20 Dessins animés	18.30 La p'tite semaine
18.30 Moi mes chansons "Claude Gauthier"	19.00 Marcus Welby
19.00 Daniel Boone	20.01 Baseball
20.00 Le grand amour de Balzac	22.31 "Match des étoiles"
21.00 La vie de Paul Gauguin	22.50 Nouvelles du sport
22.00 Le son des Français d'Amérique	23.01 Aïnaï va la vie
22.30 Téléjournal national, international et provincial	00.02 Cinéma: "Colorado"
22.49 Nouvelles du sport	HORAIRE EN CAS DE PLUIE:
23.00 L'amour quotidien	20.01 Ciné-soleil: "La vache et le prisonnier"
00.01 Les nouvelles aventures de Vidocq	OU "La horde sauvage"

CJPM-TV

LUNDI, 18 JUILLET	MARDI, 19 JUILLET
11.45 Les dessins animés	11.45 Les dessins animés
12.00 A votre service	12.00 A votre service
12.45 Les nouvelles du midi	12.45 Les nouvelles du midi
13.00 Y'a du soleil	13.00 Y'a du soleil
15.00 Une heure avec vous	15.00 Une heure avec vous
16.00 Fusée XL-5	16.00 Supercar
16.30 La famille Stone	16.30 La famille Stone
17.00 Les Tannants	17.00 Les Tannants
18.00 Parle parle, jase jase	18.00 Parle parle, jase jase
19.00 Studio six	19.00 Studio six
19.30 Les Berger	19.30 Chère Isabelle
20.00 Montréal en parle	20.00 Auto-patrouille
20.30 Nouveau talent	20.30 L'union fait la force
21.00 Qui dit vrai	21.00 A la canadienne
21.30 Le Ranch L	21.30 Hawaii 5-0
22.30 Les nouvelles TVA	22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition	23.00 Dernière édition
23.10 Les incorruptibles	23.10 Fin de soirée "Sacramento"

CBJET

LUNDI, LE 18 JUILLET 1977	MARDI, LE 19 JUILLET 1977
10.00 The Friendly Giant	10.00 The Friendly Giant
10.15 Mon Ami	10.15 Mon Ami
10.30 Mr. Dressup	10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street	11.00 Sesame Street
12.00 Summer '77	12.00 Summer '77
12.55 CBC News	12.55 CBC News
13.00 In Touch	13.00 In Touch
14.00 All in the Family	14.00 All in the Family (Repeat)
14.30 The Edge of Night	14.30 The Edge of Night
15.00 Take 30	15.00 Take 30
15.30 Celebrity Cooks	15.30 Celebrity Cooks
16.00 It's your Choice	16.00 It's your Choice
16.30 Just for Fun	16.30 Pencil Box
17.00 Adventures in Rainbow Country	17.00 News Faces - New Sounds
17.30 Room 222	17.30 Room 222
18.00 The City at Six	18.00 The City at Six
18.30 Kinds Kountry	18.30 Showcases
19.00 The Muppet Show	19.00 Lavette & Shirley
19.30 Two's Company	19.30 The Wolfman Jack Show
20.00 Rhoda	20.00 All-Star Baseball
20.30 Phyllis	20.30 The National
21.00 Beyond Reason	21.00 The City Tonight
21.30 All in the Family	21.30 Mary Hartman, Mary Hartman
22.00 Newsmagazine	22.00 The City Tonight
22.30 V.I.P.	00.09 Cine Six "Virgin Soldiers"
23.00 The National	
23.22 The City Tonight	
23.40 Mary Hartman, Mary Hartman	
00.09 Cine Six "Lost Horizon"	

SUR LE CABLE
TECS-TV RADIO QUEBEC
CANAL 13 CANAL 8

LUNDI, 18 JUILLET 1977	LUNDI, LE 18 JUILLET 1977
8.00 Cartes, petites annonces	13.00 Dessins animés - Tourlou
13.00 Emission spéciale: "L'harmonie de l'école Lafontaine"	13.30 Ciné... plus - Une Cadillac en or massif
14.00 Cartes, petites annonces	15.30 Eve mémoire - Le corset Lafontaine
16.00 Décoration intérieure	15.45 Images de l'histoire - Transformation de la guerre
18.15 L'adaptation	19.30 Omer Pacha - Le guet-apens
18.30 Cartes, petites annonces	20.00 La chasse-galerie - Jos Montferand
	20.15 Les touche-à-tout - Fabrication d'une "Jeannette"
	20.30 Ce coin de pays - La Côte-Nord
	21.00 Dossier Afrique - En quête du passé (1ère partie)
	21.30 Dans la tête des hommes - L'arrivée
	22.00 A la mesure de la terre - Agricoltour

CJBR TV
CANAL 3

DIMANCHE, 17 JUILLET 1977	LUNDI, 18 JUILLET 1977
9.00 Grandgallo et Petit	10.00 Du soleil à cinq cents
9.30 Le roi Lao	10.15 Saturnin le petit canard
10.00 Le jour du Seigneur	10.30 Conseil-express
11.00 Second regard	11.00 Les trouvaillies de Clémence
12.00 Semaine verte	11.30 La demoiselle d'Avignon
13.00 D'hier à demain	12.00 Un enfant parmi tant d'autres
14.00 Univers des sports	12.30 Les animaux chez eux
15.30 L'heure des quilles	13.00 Sur des roulettes
16.30 Le francophonisme	13.30 Téléjournal
17.00 Rencontres	13.35 Reflets d'un pays
17.30 Son et bricoches	14.30 Cinéma: "Rak"
18.00 Marcus Welby	16.00 Animagerie
19.00 15 ans plus tard	16.30 Le monde enchanté d'Isabelle
19.30 Les beaux dimanches	17.00 L'Odyssée
22.30 Téléjournal	18.00 Ce soir
23.00 Politique provinciale	18.30 Propos et confidences
23.10 Ciné-club: "L'invitation"	19.00 Aller-retour
	19.30 Les Berger
	20.00 Le grand amour de Balzac
	21.00 La vie de Paul Gauguin
	22.00 Le son des Français d'Amérique
	22.30 Téléjournal
	23.00 L'amour quotidien
	00.00 Vidocq

WEZF TV
CANAL 7

LUNDI, 18 JUILLET 1977	LUNDI, 18 JUILLET 1977
9.00 PTL Club	18.00 ABC News
11.00 Happy Days	18.30 The Racers
11.30 Family Feud	19.00 Star Trek
12.00 Second Chance	20.00 ABC Monday Comedy Specials
12.30 Ryan's Hope	20.30 Baseball "Équipes à confirmer"
13.00 All my Children	23.00 Mary Hartman, Mary Hartman
14.00 \$20,000 Pyramid	23.30 The Streets of San Francisco/Toma
14.30 One Life to Live	
15.15 General Hospital	
16.00 The Edge of Night	
16.30 The Merv Griffin Show	

Brigitte Bardot, racontée par Dussart, son photographe

Aujourd'hui, c'est certain. Brigitte BARDOT ne tournera plus. Ghislain DUSSART, son photographe attiré, peut maintenant parler d'elle, après avoir publié les meilleures photos dans un livre préfacé par Françoise SAGAN.

Ghislain DUSSART, la quarantaine, grand, le visage bronzé par le soleil de l'été tropézien, parle de Brigitte BARDOT. De celle dont il possède plus de 30,000 clichés. Pourtant DUSSART ne se destinait pas à la photographie.

"Je faisais de la peinture. D'ailleurs j'en fais toujours. De la peinture abstraite paraît-il, mais pour moi il n'y a rien d'abstrait dans mes toiles. J'habitais CASSIS et j'étais très copain (ami) avec Mijanou BARDOT. Un jour, elle me dit:

"Ne reste pas à croupir dans le Midi, viens à Paris." "Je l'ai écoutée."

"Ma première rencontre avec BARDOT a été pour moi un véritable coup de poing à l'estomac. J'allais chercher Mijanou chez sa sœur qui habitait alors rue Chardon-Lagache à Paris dans le 16^e arrondissement. C'était au fond de l'année 1953. Brigitte ouvrit la porte brutalement en criant quelque chose à quelqu'un. Je ne me rappelle plus les paroles mais le destinataire était Roger VADIM, allongé sur un lit, un téléphone à la main. Elle était là, plantée devant moi, superbe, vêtue d'une petite jupe noire avec une large ceinture qui lui encadrait une taille comme ça!"

"Quelques mois plus tard, elle devait tourner "Et Dieu créa la femme..." sous la direction de Roger VADIM. Je la revis. Nous étions même devenus des copains (amis)."

Elle se réfugie dans ma maison

Ce film devait faire découvrir à la France entière celle qui allait devenir B.B. Une B.B. sensuelle, à la limite de la moralité, dans des scènes qualifiées à l'époque de scandaleuses, mais qui, aujourd'hui, ne seraient certainement pas interdites à des "moins de 18 ans". C'était parti. Les photographes se battaient, "montaient des planques" (la quettaient pendant des heures) jour et nuit pour la fixer sur la pellicule. Très vite, Brigitte en fut excédée.

"A bout de nerfs, elle me téléphona afin que je lui prête ma petite maison de CASSIS pour s'y réfugier. Elle devait y rester plusieurs semaines avec Jean-Louis TRINTIGNANT, à l'abri des indiscrets."

"C'est à cette époque que je suis devenu photographe. J'avais projeté un voyage à la Jamaïque. Catherine HARLEY, qui dirigeait déjà une importante agence de mannequins à Paris, me dit:

"Pourquoi ne ferais-tu pas de la photo?"

Elle me prête un appareil, une cellule, me donne quelques conseils, et me voilà embarqué pour les Caraïbes avec l'attirail du parfait touriste. J'ai mitraillé (photographié) dans tous les coins. De retour à Paris, je vis un copain photographe. Il se proposa pour faire développer mes films. Le résultat fut décevant, "T'as pas l'oeil", me dit-il. C'est c... (bête) pensais-je.

Il m'offrit toutefois de me racheter l'ensemble de mes photos pour 1.000 francs. Six mois plus tard, chez mon dentiste j'eus la surprise de voir tous mes clichés dans un grand magazine italien avec un gros titre: "ce que l'on n'a jamais photographié à la Jamaïque". Je téléphonai au journal en question: la page avait été payée 600 f. Mon "copain" avait fait une bonne affaire: il avait six pages. Je ne lui en veux pas. Il m'a rendu service."

Une armée de photographes

Lorsque DUSSART raconta son aventure à Catherine HARLEY elle faillit mourir de rire. Elle avait vu juste. Ghislain DUSSART pouvait devenir un grand photographe. Il lui restait à acquérir la technique, mais elle savait que cette sensibilité qu'il apportait à sa peinture, Ghislain serait bien capable de l'exprimer aussi à travers un objectif. Elle lui confia le soin de sélectionner ses mannequins.

"J'ai ainsi, poursuit Ghislain Dussart, photographié les plus belles filles de New-York, d'Amsterdam, de Londres et de Paris. J'étais d'ailleurs assez gêné. Je me disais: comment, toi, qui n'a aucune notion de la prise de vue, peux-tu jouer les censeurs auprès de toutes ces filles? Cela ne me paraissait pas très normal.

Anna KARINA a été également un de mes modèles préférés. J'en ai fait des centaines de photos. Je l'ai présentée à Jean-Luc GODARD."

"Je n'ai revu Brigitte que bien plus tard. Elle venait d'acheter un appartement rue du Bac, à Paris. Elle me dit: "Viens, je vais te montrer ça...! Je crois que là-bas, on me fichera (laissera) la paix. Je suis au dernier étage avec une grande terrasse donnant sur les toits".

Je l'accompagnai. L'appartement était ravissant. Mais lorsque j'ouvris la porte-fenêtre, je vis sur le toit, en face, une armée de photographes bardés de télé, prêts à "shooter" comme des dingues (fous). Il y avait là tous les grands dont Walter de PARIS-MATCH. Elle entra dans une colère folle: "Puisque c'est comme ça, je vais téléphoner à Walter pour qu'il me fasse toutes les photos. Ensuite, ce sera fini, on n'en parlera plus..."

Dans l'ascenseur, soudain elle réalisa: "Mais tu fais des photos toi... alors, ce sera toi!"

Et voilà comment je suis devenu le photographe attiré de Brigitte BARDOT. C'était en 1954. Je l'ai suivie à peu près partout... sauf pendant son idylle avec Gunther SACHS. Cela a duré deux ans."

Brigitte, ma soeur

"Oui. Je sais ce que vous pensez. Ou plutôt ce que vous aimeriez me demander. Je vous réponds non. Brigitte, c'est ma soeur. Jean RIGUADE de MATCH a dit de moi et c'est vrai: "Dussart, c'est comme la peinture-soudure: les républiques passent, lui, reste". Bien sûr, j'ai tout connu d'elle, toutes ses aventures qui la faisaient apparaître comme une dévoreuse d'hommes. Mais elle était autre chose."

"Brigitte, c'est la quintessence de la féminité. Elle a du caractère. Elle est bien élevée. Elle cultive l'amitié. Elle ne supporte pas que quelqu'un la déçoive. Sa peine se traduit par une immense colère. Mais cela passe très vite. Elle n'est pas rancunière."

Contrairement à ce que beaucoup pensent, elle n'a pas été fabriquée. Elle était destinée à devenir une idole, "Et Dieu créa la femme" est un film qui est tombé au bon moment avec la bonne personne. Déjà, en 1952, à CANNES, les photographes se la disputaient alors qu'elle n'était qu'une toute petite starlette. Elle a fait des choses ahurissantes, sans même le vouloir. Tenez, par exemple, lorsqu'elle a amenagé à LA MADRAGUE, elle m'a dit: "Va chez VACHON et achète-moi dix mètres de tissu en vichy, je vais faire des rideaux pour la salle de séjour."

Je trouve un vichy blanc et rose. Je le ramène. Elle s'en entoure la taille. Elle en coupe un morceau qu'elle pose sur sa tête, qu'elle noue sous le menton! Voilà comment la mode du vichy est née. La mère VACHON a d'ailleurs fait un "boum" avec ça.

Pour la "choucroute", sa fameuse coiffure, ce fut pareil. Elle avait de longs cheveux qu'elle ramenait sur la tête et qu'elle fixait avec quelques épingles. C'était tout simple, mais surtout très pratique pour elle. Et les ballerines... Elle ne l'a pas fait exprès. Vous savez qu'elle a pratiqué longtemps la danse, de ce fait elle marchait un peu sur la pointe des pieds. D'où l'utilisation de ces ballerines qui firent fureur par la suite.

Bobby imperturbable

"Bardot, les gens la reconnaissent partout. Je me souviens du jour où nous descendions ensemble les Champs-Élysées. Elle portait une perruque brune, de grosses lunettes noires, un fichu (foulard) sur la tête. Elle était méconnaissable. Pourtant les gens se retournaient et disaient: "Mais c'est BARDOT!"

A LONDRES aussi. Nous déambulions dans PICADILLY. Elle était vêtue d'un imperméable et portait là encore des lunettes noires et son traditionnel fichu. J'eus envie soudain de la photographier avec un "bobby". Elle s'approcha de lui et lui demanda un renseignement. Le "bobby" salua. Elle rit. Il lui dit: "Yes, Miss BARDOT". Il n'a d'ailleurs rien dit d'autre!"

Oui. Elle a eu ses détracteurs. Elle a toujours des détracteurs. Toutes les idoles en ont eu. Ils sont animés par une envie malsaine de nuire. Mais ce n'est pas grave."

Une sainte horreur de poser

Lorsqu'il raconte sa merveilleuse aventure, ses yeux s'illuminent. C'est tout le film d'une vie qui traverse son



esprit. La photo qu'il préfère est celle où, Brigitte, portant une robe verte très romantique s'appuie à un tronc d'arbre sur un fond de feuillage: "Une héroïne de Gérard de NERVAL", dira d'elle Françoise SAGAN.

Mais chaque photo est un tour de force, car B.B. a une sainte horreur de poser. Elle le dit:

"Les Indiens d'Amazonie détestent qu'on les photographie, ils pensent qu'on leur vole un morceau de leur âme. On dira que c'est naïf ou primitif. Alors, je dois être naïve, primitive, car pour moi chacune de mes photos emporte avec elle, une part de moi-même. Et c'est pour ça que je hais les photos prises à mon insu, que je ne supporte pas les télé-objets qui violent ma vie privée."

Parmi mes photos, dit-elle encore, il en est une qui est pour moi le résumé de ma carrière. Sur le plateau de "Boulevard du Rhône", toute une équipe du cinéma s'agit, et moi, assise un peu à l'écart leur tournant le dos, je rêve de vacances calmes."

DUSSART est conscient de sa propre chance:

"Je me suis attaché à elle. C'est unique dans la vie d'un photographe. C'est comme si GARBO avait demandé à un gars de lui faire des photos..."

Mais pour lui, maintenant, BARDOT c'est fini. Elle se retire. Elle va, tout simplement, vivre. Alors, il a "découvert" un autre modèle sur lequel il est très discret:

"Elle est connue, elle est belle, elle est sublime, et j'ai beaucoup de projets avec elle. J'aimerais aussi éditer un album sur les gens qui ont fait notre temps. Je pense à Coco CHANEL par exemple. Mais il me faut de l'aide. Une aide financière bien sûr. Je rêve également de faire des photos d'Isabelle PERON. C'est une femme extraordinaire. Lorsqu'elle est arrivée au pouvoir elle n'était rien. Aujourd'hui, elle a appris son rôle. Elle a une personnalité qui m'attire beaucoup."

"Une femme encore... Mais d'un genre très différent. Elle a sur les épaules tout le poids de l'Argentine. BARDOT, elle, a su se libérer à temps."

Copyright by Raymond CASILE
Diffusion FREE LANCE ASSOCIES — PARIS

MERCREDI, 20 JUILLET 1977, 20H30. REPRISE JEUDI, 14H00. Ciné-été. "Les Internes" - Drame social réalisé par David Swift avec Cliff Robertson. Un groupe de jeunes médecins commencent leur internat dans un grand hôpital des États-Unis. Deux d'entre eux s'aventurent d'avoir leur propre clinique mais un des deux est rejeté quand il pratique un avortement. A travers toutes sortes de difficultés, ils réussissent à passer à travers leur internat. Ils resteront fidèles à l'éthique de leur profession.

392 RACINE EST CHICOUTIMI P.Q. Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TÉLESAG, veuillez communiquer au numéro suivant: **Tél.: 545-1112**

Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière.

FILMS A LA TELEVISION

JONQUIERE - CKRS-TV

LUNDI: 14h31

CA COMMENCE A VERA CRUZ (5) — E.-U. 1949. Film policier de D. Siegel avec Robert Mitchum, Jane Greer et William Bendix. — Un capitaine est chargé d'enquêter au sujet d'un vol de bijoux. — Intrigue sans prétention sur le thème de la poursuite. Mise en scène assez vivante. Bons interprètes.

RIMOUSKI

LUNDI: 14h31

RAK (4) — Fr. 1970. Drame psychologique de C. Belmont avec Sami Frey, Lila Kedrova et Anne Deleuze. — L'amour entre un fils et sa mère est rendu plus profond par l'attente de la mort de celle-ci. — Une certaine dispersion sur le plan du scénario. Traitement attentif aux détails de la vie quotidienne. Dénué de sensiblerie. Interprétation sobre et retenue. — A.

CINEMA

CHICOUTIMI

Cartier
Du 15 au 21 juillet incl.: "Les allongées" - "Délit-cés".

Capitol
Du 15 au 21 juillet incl.: "Du sang pour Dracula" - "Chair pour Frankenstein".

Impérial
Fermé du 24 juin au 4 août inclus.

BAGOTVILLE
Saguenay
Fermé du 24 juin au 4 août inclus.

DOLBEAU
Météore
Du 16 au 23 juillet incl.: "Rolling Stones" - "Opération ceinture noire".

ALMA

Théâtre Alma
Du 15 au 21 juillet incl.: "Vengeance de Zombie" - "L'empreinte de Dracula".

Canadien
Du 15 au 21 juillet incl.: "Les travaux pratiques de l'amour" - "Un couple parmi tant d'autres, mais si pervers".

Ciné-parc Jeannois
Du 15 au 21 juillet incl.: "Eric" - "Situation grave mais pas désespérée".

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
Du 15 au 21 juillet incl.: "La submersion du Japon" - "les deux saisons de la vie".

Cinéma 2

"Ces adorables victoriennes" - "Histoire d'O".

Cinéma 3
Histoires d'alcove pour adultes" - "Filles aux doigts agiles".

MISTASSINI

Orphéon
Du 15 au 21 juillet incl.: "Demoiselle à page" - "Les 1,001 perversions de Félicia".

JONQUIERE

Bellevue
Du 15 au 21 juillet incl.: "Fureur de vaincre" - "Le despote cruel".

Centre

Fermé du 24 juin au 4 août inclus.
Elysée
Du 15 au 21 juillet incl.: "Délit-cés" - "Les allongées".

MOT MYSTERE



8 LETTRES

LE MOT CLEF — QUI CONCERNE L'URANIUM

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	T	R	U	I	T	E	G	A	R	A	G	O	R	G	E
2	R	I	E	N	U	S	S	H	O	R	G	A	N	E	L
3	E	V	B	T	O										

ARTS ET SPECTACLES

Deauville accueillera le film francophone

PARIS (AFP) — Le Festival international du film et d'échanges franco-phones se tiendra à Caen, près de Deauville, en Normandie, du 22 au 28 août.

Voici la sélection des longs métrages en compétition: "Ce vieux pays où Rimbaud est mort", de Jean-Pierre Lefebvre (Canada), "Un été à Vallon", de Jean-Daniel Simon (France), "Safrana", de Sidkey Sokhona (Mauritanie), "Omar Gatlato", de

Merkak Allouache (Algérie), "Le soleil des hyènes", de Redda Behi (Tunisie), "Un nouveau silence", de Robert Enrico (France), "Nous sommes tous des juifs arabes en Israël", d'Igaal Niddam (Suisse), "Ceddo", de Sembene Ousmane (Sénégal), "Moi Tintin", (Belgique), et "Les Indiens sont encore loin", de Patricia Moraz (Suisse).

La séance d'ouverture, hors compétition,

comprendra "De tous les lieux", du Français Jean-Pierre Prévost, et "On ne badine pas avec l'amour", de Caroline Huppert (France).

D'autre part, à Avignon, dans le cadre du festival et des rencontres cinématographiques "20 ans de l'histoire du cinéma du Tiers-Monde", la revue "La nouvelle critique" présentera les 20, 21 et 22 juillet "3 jours pour le cinéma africain".

L'écrivain soviétique Fedine décède à 85 ans

MOSCOU (AP) — L'écrivain soviétique Constantin Fedine, qui dirige l'Union des écrivains, est décédé à l'âge de 85 ans à la suite d'une longue et pénible maladie, a annoncé l'agence Tass.

Selon la télévision, Fedine était l'un des "fondateurs et créateurs de la littérature soviétique".

Au cours de sa longue carrière, il était passé du romantisme au réalisme soviétique. Selon la plupart des critiques occidentales, il avait néanmoins conservé beaucoup de fraîcheur, de vivacité et d'honnêteté intellectuelle.

Il était l'auteur notamment de "Premières joies", "Un été insolite",

"Frères" et "Le viol de l'Europe". Né en 1892 à Saratov, il avait été prisonnier de guerre en Allemagne pendant la première guerre et il avait publié son premier livre important "Le verger" en 1920. Ses premières oeuvres rappelaient Tchekov et Bouine par leur lyrisme et leur atmosphère désenchantés.



BILLY WILDER A MUNICH — Le directeur de film Billy Wilder, au centre, est flanqué par l'actrice suisse Marthe Keller et l'acteur William Holden lors d'une conférence de presse à Munich où le triumvirat travaille présentement à la réalisation du film Feodora tiré du roman de Thomas Tyrone, Crowded Heads. (Téléphoto AP)

La "grande parade" de Nice consacre le "pure jazz" des styles originels

NICE (AFP) — Avec plus de soixante mille entrées en dix jours, la 4ème "grande parade du jazz" de Nice a exaucé les vœux de son organisateur George Wein, en consacrant le "pure jazz", caractérisé par ses styles originels.

"Lorsque j'ai eu l'idée de créer le Festival de Nice, a indiqué George Wein à l'AFP, je voulais réunir, pour la première fois dans l'histoire du

jazz, plusieurs concerts dans un même temps et en un même lieu, tous dédiés aux origines pures de cette musique qui vont du "New Orleans" au "Be-Bop".

Cette idée, devrait préciser le fondateur du Festival de Newport, a été, à ma grande satisfaction, largement plébiscitée par le public qui, en quatre ans, a pratiquement quintuplé à

Le décor des arènes de Cimiez et l'affiche de la parade 77 réunissant Count Basie, Earl Bines, Cab Calloway et Dave Brubeck, ont fait le succès du Festival 77 qui prendra fin dimanche soir par un hommage spécial au pianiste Errol Garner, décédé il y a quelques mois.

"Ce festival, a ajouté Wein, a, d'autre part, permis aux musiciens réunis à Nice de se rencontrer après de longues années de séparation et, pour certains même, de reparaitre en Europe après vingt ans en innovant complètement.

quartier newyorkais, piques de la Nouvelle-Orléans confectionnés par plusieurs stands où par d'authentiques cuisiniers. On servira des mets ty-



MONSTRE D'ENFANT — Suzan Lemmers de Lions Bay de Vancouver a gagné le premier prix d'un festival de costumes à l'occasion du festival de la Mer de Vancouver. Les palmes de plongée portées par la jeune Suzan étaient certes de mise en cette journée de pluie sur la côte ouest canadienne. (Téléphoto PC)

Films pornographiques appréciés par plusieurs

LOS ANGELES (AFP) — Un film français, Les Félines, réalisé par Mme Maxine André pour la société Rita Films, a remporté à Hollywood l'Oscar du meilleur film pornographique étranger. Un long métrage intitulé The Opening of Misty Beethoven — l'ouverture du brumeux Beethoven — s'est vu décerner l'Oscar du meilleur film américain de la spécialité.

Les Oscars, des statuettes nues de bronze appelées Erotica, ont été remises au cours d'une cérémonie solennelle, organisée par l'Association américaine des films pour adultes.

Un présentateur a indiqué au cours de la cérémonie que Deep

Throat, qui tient l'affiche depuis plusieurs années dans les cinémas spécialisés des grandes villes américaines, avait fait 57 millions de dollars de recettes, un record qui n'a été dépassé que six fois dans l'histoire de l'industrie cinématogra-

phique. "Cela montre combien notre art est apprécié", a remarqué le présentateur.

Il y a actuellement aux Etats-Unis plus de huit cents salles de cinéma spécialisées dans la projection des films "pour adultes seulement".

DELICES

POURQUOI UN FILM ÉROTIQUE A-T-IL ÉTÉ SELECTIONNÉ POUR UN OSCAR? parce que "Delices" est une histoire d'amour réelle, intime et tendre...

Un film dont le genre de film ordinairement sélectionné pour un Oscar... compare au "Tango à Paris".

AUSSI LES ALLONGÉES

CARTIER 543 3138 ÉLYSÉE 542 5701

Le festival du jazz se continue à Antibes

ANTIBES (AFP) — Le festival international du jazz d'Antibes a débuté samedi soir dans la pinède de Juan-les-Pins, sur la côte d'azur française, et se poursuivra jusqu'au 23 juillet.

Le coup d'envoi a été donné par un "Euro Jam" avec Kenny Clarke, Martial Solal, Mengelsohn, Stan Getz, et le "Peter Herbolzheimer Big Band".

A partir de mardi, le festival accueillera Nina Simone, Art Blakey, le "Jazz Messengers" et le trio de Gato Barbieri. La dernière soirée sera précédée et suivie d'une grande parade en forme d'adieu animée par Claude Luther et son orchestre.

En marge du festival, et pour la première fois, des projections filmées sur le thème des "grandes heures du festival d'Antibes" entre 1960 et 1970 auront lieu, grâce aux films du Français Jean-Christophe Averty, réalisateur de télévision: Ray Charles, Count Basie, Charlie Mingus, le John Coltrane Quartet, Ella Fitzgerald, Oscar Peterson, Dave Brubeck, Paul Desmond, Mahalia Jackson et beaucoup d'autres gloires du jazz.

2 ÉCRANS - POUR MIEUX VOUS SERVIR - OUVERTURE à 7:30 - PROJECTION au CREPUSCULE

Le Succès de l'Année...
Le film qui plaît à tous les publics...
ERIC
Son courage est un exemple, son amour fera votre conquête.

Billy Jack L'expert en karaté est de retour...
UN SUPER SPECTACLE DE 3 HEURES
Le défenseur des opprimés...

Le Procès de Billy Jack
Tom Laughlin et Delores Taylor

ciné-parc SAGUENAY 1 A LA JONCTION DE LA ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4337

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT - CHICOUTIMI - TEL 545-4260

UN SPECTACLE JAMAIS VU!.. POUR TOUS
la plus grande catastrophe de tous les temps.
LE JAPON ENGLOUTI

SUBMERSION DU JAPON
PLUS: "LES DEUX SAISONS DE LA VIE"

7H40. CINÉMA 1

ADMISSION POPULAIRE Age d'or: \$1.00 Enfants 13 ans et moins: \$1.50 Étudiants 14-17 ans avec carte: \$2.25 Adultes: \$3.25

ENFIN REUNIS!
LES DEUX CHEFS-D'OEUVRE DE LA LITTÉRATURE ÉROTIQUE!

ADORABLES VICTORIENNES
accompagné de la musique de GILBERT et SULLIVAN

UN AMOUR SOUMIS À UNE SENSUALITÉ INEXPLORÉE...

histoire d'O
un film de Just (emmanuelle) Jaekin avec Corinne Cléry

7H50 CINÉMA 2

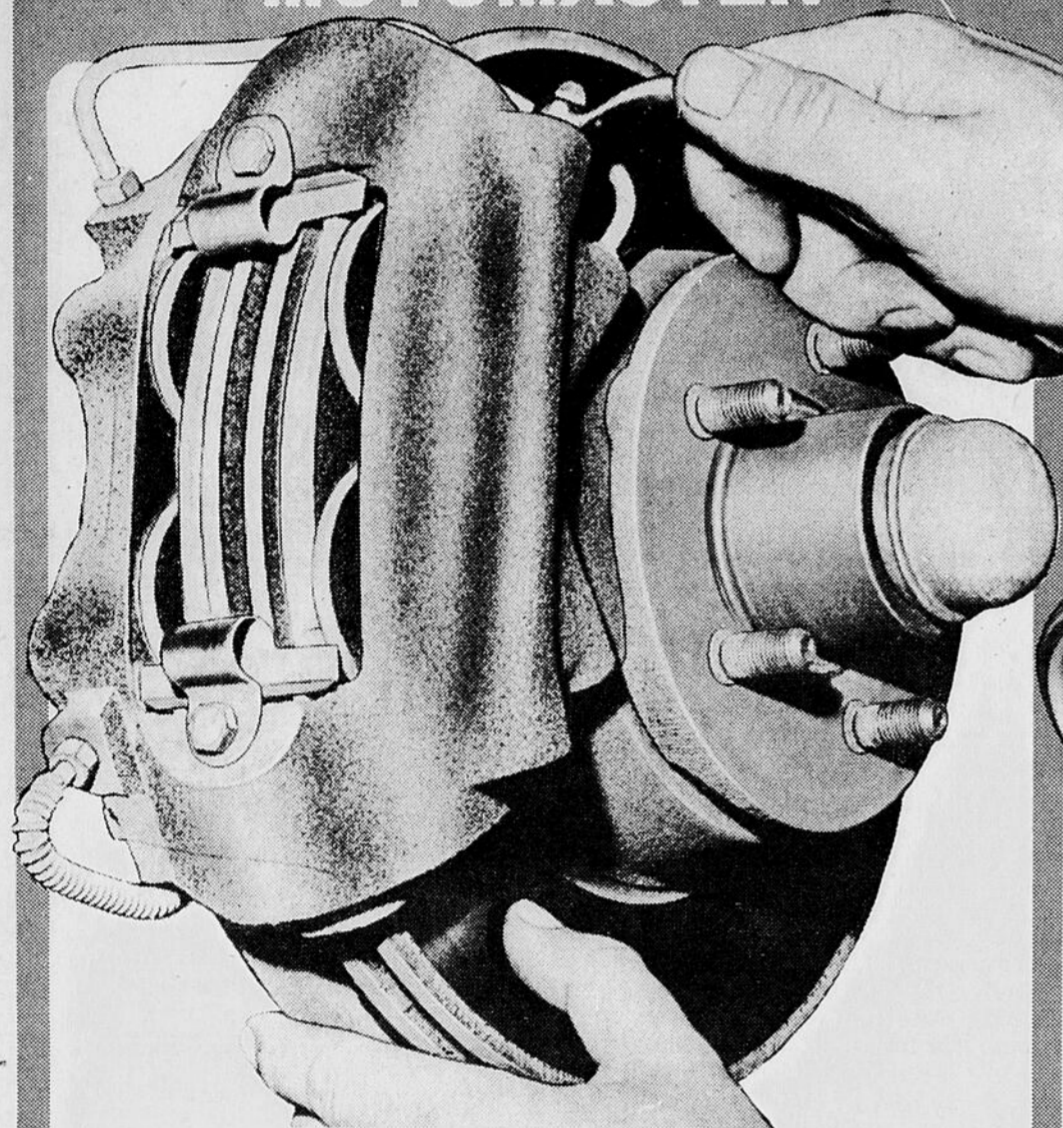
le FILM A VOIR AVANT DE DORMIR! 18 ANS Adultes
HISTOIRES D'ALCOVE POUR ADULTES
avec Ulrike Butz Judith Fritsch en COULEUR

FILLES AUX DOIGTS AGILES COULEUR
Histoires d'adultes: 7h10 et 9h45
Doigts agiles: 8h25
CINÉMA 3

En toute sécurité avec MOTOMASTER



Pièces de freins MOTOMASTER



prix au comptoir

Modèles courants équipés de FREINS À DISQUE AVANT

Ford, Mercury, Meteor pleine grandeur 1968-72

Pour 2 roues avant

Pour 2 roues arrière

Tampons rivés de disque

13⁹⁵

À ancrage spécial

10⁹⁵

Modèles courants équipés de SABOTS DE FREINS

Chev et Pontiac canadienne pleine grandeur 1959-70

Pour 2 roues avant

À ancrage spécial

10⁴⁹

Pour 2 roues arrière

À ancrage spécial

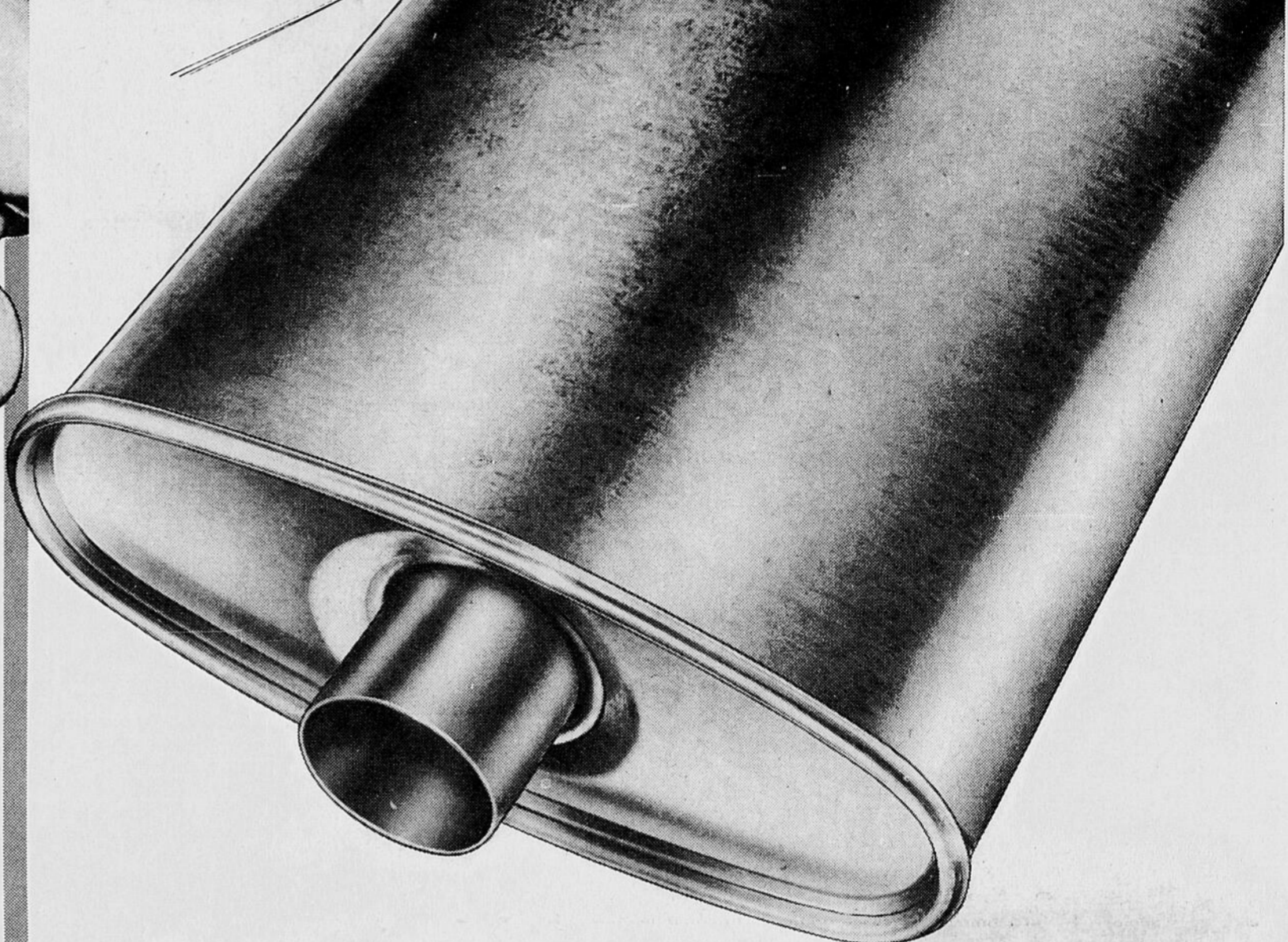
9⁴⁹

INSTALLATION EN SUS. Prenez vite rendez-vous!

Exemples seulement; bas prix analogues pour les autres marques

N.B.: remboursement de 50c par sabot lorsque vous retournez vos vieux sabots, peu importe leur état.

Garantie Motomaster. Sabots, tampons de disques et pièces de freins garantis 12.000 milles ou 12 mois (suivant 1re éventualité) contre tout défaut de matières ou de fabrication.



SILENCIEUX

MOTOMASTER

SILENCIEUX SUPREME

Exemples: Chevrolet et Pontiac canadienne 1971-72 à 6 cylindres, 250.

19⁹⁵ Installation en sus

SILENCIEUX SERVICE DUR

Volvo 140 1967-74 (non à injection), avant.

15⁹⁵ installation en sus

Inspection gratuite du système d'échappement
Nos experts vérifieront avec soin le système d'échappement de votre auto pour les fissures pouvant laisser passer des gaz dangereux.

Silencieux "Supreme" pour autos nord-américaines

Les silencieux Motomaster "Supreme" sont garantis 30 mois sans réserve contre rouille, défauts de fabrication et éclatements

Chevrolet et Pontiac can. 1971-72 V8 350, 400 2 corps	21⁴⁹	Grosses Ford 1972-74, V8 351, 2 corps	16⁹⁵
Vega et Astre General Motors 1974 4 cylindres, 140	14⁹⁵	Ford Maverick et Mercury Comet 1971-73 6 cyl. 170, 200, 250	16⁹⁵
Gremlin et Hornet American Motors 1973-74 6 cylindres, 232, 258	21⁷⁵	Dodge, Coronet et Plymouth Satellite 1972-74 6 cylindres 225	20⁹⁵

Exemples seulement; autres bas prix pour autres autos nord-américaines courantes. Prix plus bas pour silencieux "Stahdard" ou "Service dur" s'il y a lieu.

Silencieux "Service dur" pour autos importées

Les silencieux Motomaster "Service dur" sont garantis 24 mois sans réserve contre rouille, défauts de fabrication et éclatements

Sedan Datsun 510, 1971-73, sil. arriere	11⁹⁵	Toyota Corona 1971-73 sauf MKII et wagon, silencieux arriere	17³⁹ A 20⁴⁹
---	------------------------	--	--

Exemples seulement; bas prix similaires pour autres importées courantes

Renseignez-vous sur les Systèmes d'échappement complets installés



Utilisez votre CARTE CANADIAN TIRE ou épargnez avec les BILLETS-BONIS AU COMPTANT sur toutes les pièces

JONQUIERE
693, boul. St-François.
Tél.: 542-3501

CHICOUTIMI
1257, boul. Talbot,
Tél.: 549-5014

ALMA
Coin du Pont et St-Luc,
Tél.: 662-6618

DOLBEAU
Les Galeries des Erables,
Tél.: 276-2834